

Développons notre richesse collective

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN- D'ŒUVRE EN TRANSFORMATION DU BOIS



ÉQUIPE DE TRAVAIL

Groupe DDM

Directeur de projet :	Bruno Del Degan, ing.f., M. Sc., président
Chargé de projet :	Raphaël Readman, M.A., analyste stratégique
Professionnelle de recherche :	Carolann Forgues-Imbeault, M. Sc., économiste
Révisseuse linguistique :	Josée Trudel

Formabois

Directeur général :	Réjean St-Arnaud
Coordonnateur à la formation :	Marc Giguère

Remerciements

Formabois remercie les directions régionales de Services Québec, pour leur appui lors de la réalisation du diagnostic sectoriel de 2018, notamment les personnes suivantes, pour leur contribution aux questionnaires d'enquête :

Pascal Yaméogo, économiste régional, Direction régionale de la Côte-Nord

Serge Boulanger, analyste du marché du travail, Direction régionale du Nord-du-Québec

Justin Blouin, répondant régional, services aux entreprises, Direction régionale de l'Outaouais

Gaétan Eeckhoudt, conseiller en développement de l'information du marché du travail (IMT), Direction régionale de la Chaudière-Appalaches



Référence à citer :

GRUPE DDM, 2021. *Enquête sur les besoins de main-d'œuvre en transformation du bois*. Rapport présenté à Formabois 41 p. *Référence interne* : 19-1418.



TABLE DES MATIÈRES

1.	FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE.....	1
2.	MISE EN CONTEXTE	2
3.	REVUE DE LA DOCUMENTATION	3
3.1	Emploi dans l'industrie	3
3.2	Heures et rémunération moyennes	4
3.3	Nombre d'entreprises dans le secteur	6
3.4	Évolution de la marge bénéficiaire d'exploitation	7
3.5	Évolution du produit intérieur brut.....	7
3.6	Évolution de la valeur des exportations par produits	8
3.7	Évolution de l'indice des prix des produits industriels.....	9
3.8	Constats relevant de l'analyse des données statistiques disponibles.....	10
4.	ENQUÊTE EN LIGNE AUPRÈS DES ENTREPRISES	11
4.1	Statistiques descriptives.....	11
4.1.1	Représentativité de l'échantillon	13
4.2	Impacts de la COVID-19.....	14
4.3	Identification des principales professions dans les entreprises sondées	15
4.4	Profil de la main-d'œuvre par métier (échantillon)	18
4.5	Profil de la main-d'œuvre par métier (population).....	24
4.5.1	Situations les plus critiques	24
4.6	Formation initiale	30
4.6.1	Tendances d'inscriptions et de diplomation dans les programmes d'études.....	30
4.6.2	Niveau d'études idéal et détenu	32
	CONCLUSION	38

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Évolution de l'emploi dans l'industrie selon ses sous-secteurs.....	4
Figure 2	Heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure selon les sous-secteurs au Québec	5
Figure 3	Évolution de la rémunération moyenne dans la Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) au Québec et au Canada.....	5
Figure 4	Nombre d'entreprises en Fabrication de produits en bois au Québec et au Canada	6
Figure 5	Marge bénéficiaire d'exploitation des entreprises canadiennes de Fabrication de produits en bois	7

Figure 6	Évolution du produit intérieur brut québécois par sous-secteur	8
Figure 7	Valeur mensuelle des exportations totales selon le secteur d'activité	9
Figure 8	Évolution de l'indice des prix des produits industriels au Canada	10
Figure 9	Secteurs d'activité des répondants (en %)	12
Figure 10	Répartition régionale des répondants	12
Figure 11	Recours à la main-d'œuvre immigrante temporaire (en %)	14
Figure 12	Importance de la fermeture des frontières sur le recrutement de main-d'œuvre (en %)	15

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Ventilation des emplacements de Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) par nombre d'employés, décembre 2020	6
Tableau 2	Profil des répondants selon le poste occupé	13
Tableau 3	Ventilation des employés par sous-secteur d'activité	13
Tableau 4	Représentativité de l'échantillon	14
Tableau 5	Impact de la COVID-19 sur les départs précipités à la retraite	15
Tableau 6	Principales professions liées aux métiers généraux	16
Tableau 7	Principales professions liées aux métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois	16
Tableau 8	Métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	17
Tableau 9	Métiers spécifiques à la 2 ^e transformation des produits de bois	18
Tableau 10	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers généraux (échantillon)	20
Tableau 11	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois [SCIAN 3211] (échantillon)	21
Tableau 12	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué [SCIAN 3212] (échantillon)	22
Tableau 13	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la 2 ^e transformation des produits de bois [SCIAN 3219] (échantillon)	23
Tableau 14	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers généraux (population)	26
Tableau 15	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois [SCIAN 3211] (population)	27
Tableau 16	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué [SCIAN 3212] (population)	28

Tableau 17	Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la 2 ^e transformation des produits de bois [SCIAN 3219] (population)	29
Tableau 18	Évolution du nombre d'inscriptions dans certains programmes d'études pour la province de Québec	30
Tableau 19	Évolution du nombre de diplômés dans certains programmes d'études pour la province de Québec	31
Tableau 20	Diplôme détenu et idéal pour les métiers généraux (en %)	33
Tableau 21	Diplôme détenu et idéal pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois [SCIAN 3211] (en %).....	34
Tableau 22	Diplôme détenu et idéal pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué [SCIAN 3212] (en %).....	35
Tableau 23	Diplôme détenu et idéal pour les métiers spécifiques à la 2 ^e transformation des produits de bois [SCIAN 3219] (en %)	36
Tableau 24	Tableau synthèse des résultats les plus critiques ressortant de l'enquête	39

1. FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE

L'enquête sur les besoins de main-d'œuvre en transformation du bois s'est tenue de mars à juin 2021. La version complète du rapport présente une impressionnante quantité d'informations en raison de la participation appréciable des entreprises au processus d'enquête. Cela permet de présenter des résultats avec d'une fiabilité élevée. Voici quelques-uns des faits saillants ressortant de l'enquête :

- ❖ Au Québec, le nombre d'entreprises du secteur a diminué de 10 % sur une période de 7 ans ; il est passé de 1 090 entreprises en juin 2014 à 979 en juin 2021.
- ❖ Sur une période de 20 ans (2001-2021) le nombre d'emplois liés aux Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211) a diminué de 54,5 % (9 113 travailleurs en 2021), celui lié à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212) a diminué de 18 % (5 309 travailleurs en 2021) et celui de la Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219) a diminué de 5 % (13 015 travailleurs en 2021). Pour la grande majorité, les emplois perdus l'ont été entre 2006 à 2010, période notamment marquée par la crise du logement de 2008. Depuis 2011, le nombre d'emplois dans le secteur de la transformation du bois est stable, soit entre 27 000 et 30 000 à l'échelle du Québec. Toutefois, le nombre de postes vacants ne cesse quant à lui de croître.
- ❖ Actuellement, 10 % des postes offerts dans le secteur de la transformation du bois sont vacants, soit près de 3 000 emplois. De plus, près de 6 % des personnes actuellement en emploi dans le secteur prendront leur retraite d'ici la fin de 2022. Cela représente environ 1 700 postes additionnels à pourvoir au cours de la prochaine année.
- ❖ Les métiers dits « généraux », soit non spécifiques à la transformation du bois, comptent plusieurs postes particulièrement problématiques. Pour n'en nommer que quelques-uns, il est entre autres question des postes de responsable à l'approvisionnement (203 postes vacants), de mécanicien industriel (130 postes vacants), de conducteur de camions (85 postes vacants) ou d'opérateur d'équipements de levage (77 postes vacants).
- ❖ Parmi les métiers spécifiques à la transformation du bois, les postes les plus difficiles à pourvoir semblent être : opérateur d'équipements de sciage (299 postes vacants), trieur, empileur, décanteur ou emballeur (219 postes vacants), opérateur de machines à assembler (133 postes vacants), affuteur (78 postes vacants), fabricant ou installateur de plaques métalliques (51 postes vacants), opérateur de machines à raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller (51 postes vacants) et classificateur de bois (47 postes vacants).
- ❖ En moyenne, le niveau de diplomation des personnes en poste n'est pas celui qui serait idéal aux yeux des employeurs pour 33 des 47 postes à l'étude.
- ❖ Le nombre de diplômés dans les programmes d'études importants pour le secteur de la transformation du bois est en constante diminution, certains programmes n'ayant produit aucun diplômé depuis plusieurs années. C'est entre autres le cas des programmes d'études professionnelles en sciage et en classement des bois débités, qui n'ont produit aucun diplômé en 2019 ou en 2020 ainsi que du programme d'études techniques en transformation des produits forestiers qui n'a quant à lui produit aucun diplômé depuis 2012.

2. MISE EN CONTEXTE

Lors de la tournée des régions découlant du dernier diagnostic sectoriel de Formabois en 2018, les représentants d'entreprises, de travailleurs, des directions régionales de Services Québec et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ont réalisé le manque de données sur les métiers en matière de besoin de main-d'œuvre. Formabois avait alors proposé de réaliser une enquête spécifique par sous-secteur, par métier et par région.

Déjà à l'époque (2018), plusieurs employeurs consultés mentionnaient devoir abandonner certaines lignes de production, certains produits ou quarts de travail en raison d'un manque de candidats pour pourvoir leurs postes vacants. Depuis la tournée des régions, la situation s'est dégradée, avec un taux de chômage diminuant pour l'ensemble du Québec, créant une compétition pour la main-d'œuvre qualifiée entre les entreprises des secteurs, mais aussi entre les secteurs d'activités. Cette situation était à prévoir et elle perdurera plusieurs années considérant la pyramide démographique du Québec. Le faible taux de natalité, combiné à une immigration assez limitée, entraîne un manque de main-d'œuvre disponible pour remplacer les départs à la retraite. L'automatisation des procédés n'apporte qu'une solution partielle à la pénurie de la main-d'œuvre, car, bien qu'elle réduise, dans une certaine mesure, le nombre de postes de manœuvres ou de personnel journalier, elle augmente le besoin de personnel plus qualifié, comme les opérateurs ou les responsables de l'entretien d'équipements plus complexes (ex. : électromécaniciens, mécaniciens de machines fixes, etc.).

Le secteur de la transformation du bois réussit difficilement à tirer son épingle du jeu pour ce qui est des emplois non spécifiques à son industrie (ex. : électromécanicien, mécanicien de machines fixes, etc.). D'une part, les importantes pertes d'emploi de 2008-2009, en raison principalement de la crise immobilière, ont entaché l'image de l'industrie, l'étiquetant faussement d'offrir des emplois précaires. D'autre part, le secteur de la Fabrication de produits en bois offre une rémunération inférieure à la moyenne de l'industrie manufacturière, ce qui n'aide pas à l'attraction d'un nouveau diplômé. Pour 2020, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la transformation du bois était de 1 008 \$, alors que la moyenne de l'industrie manufacturière était de 1 116 \$. Bien que la rémunération du secteur de la Fabrication de produits en bois demeure supérieure à celle de la Fabrication d'aliments (976 \$) et de la Fabrication de produits en plastique (1 005 \$), elle est largement inférieure à celle du secteur manufacturier qui lui est le plus proche, la Fabrication du papier (1 385 \$)¹.

La situation est encore plus critique au chapitre des emplois spécialisés en transformation du bois, puisque les inscriptions dans les programmes professionnels et collégiaux sont en déclin depuis longtemps. Certains programmes clés pour l'industrie n'ont formé aucune nouvelle cohorte depuis maintenant cinq ans (ex. : programmes en mesurage ou en classification du bois).

Cet exercice cible les métiers pour lesquels le nombre de postes vacants est critique et où la formation en place n'est pas suffisante. Il s'agit d'une première enquête du genre pour le secteur de la transformation du bois. Ainsi, un questionnaire a été développé par Formabois et bonifié par la contribution de quatre directions régionales de Services Québec : Côte-Nord, Nord-du-Québec, Outaouais et Chaudière-Appalaches.

¹ Statistique Canada. Tableau 14-10-0204-01 – Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie.

L'objectif de l'enquête est donc de mieux documenter les besoins de main-d'œuvre dans le contexte de pénurie et d'analyser les informations d'inscription et de diplomation pour les programmes du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur, afin de mieux orienter les actions des partenaires en matière de main-d'œuvre. Les informations permettront de disposer de données statistiques ayant une solide fiabilité à présenter aux acteurs publics, afin de justifier des projets nécessaires au soutien de l'industrie, notamment en matière de recrutement et de développement des compétences.

L'étude débute par une revue des données secondaires disponibles et pertinentes sur l'industrie, afin d'en contextualiser l'évolution. Par la suite, les résultats de l'enquête sont présentés en détail. L'étude se conclut sur de grands constats et des recommandations concernant les enjeux les plus problématiques qu'elle a permis de mettre en lumière.

3. REVUE DE LA DOCUMENTATION

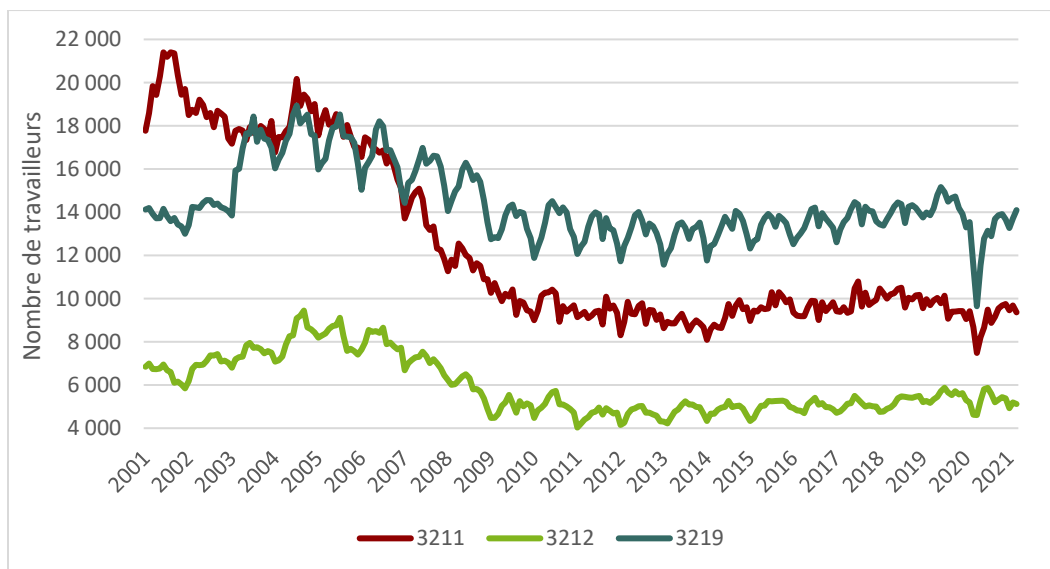
Cette section présente une revue des principaux indicateurs sectoriels de l'industrie, comme l'emploi, les heures et la rémunération moyennes, le nombre d'entreprises, l'évolution de la marge bénéficiaire d'exploitation, etc. Ces données ne découlent pas de l'enquête réalisée, mais bien de l'ensemble des données secondaires disponibles et pertinentes pour mieux saisir le contexte de l'industrie.

3.1 Emploi dans l'industrie

Le nombre d'emplois dans les sous-secteurs des Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211) et de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212) suit une tendance à la baisse depuis 2001. Il a diminué de 54,5 % et 18 % respectivement, pour s'établir à 9 113 travailleurs (SCIAN 3211) et 5 309 (SCIAN 3212)². Il faut souligner entre autres qu'une consolidation importante de l'industrie du sciage s'est produite durant cette période, en raison de la crise conjoncturelle et structurelle combinée de 2005 à 2013. Pour le sous-secteur de la Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219), le nombre d'emplois est demeuré plus stable, connaissant une perte de 5 % durant la même période, pour s'établir à 13 015 travailleurs en 2021. Ce sous-secteur a réussi à éviter les pertes d'emplois au cours de la crise, notamment grâce à son fort degré d'innovation. La 2^e transformation du bois au Québec est d'ailleurs reconnue à l'échelle internationale pour son caractère innovant et les nouveaux procédés élaborés par ses entreprises et centres de recherche.

L'emploi dans l'ensemble des sous-secteurs (SCIAN 321) est plutôt stable depuis 2011, se maintenant tout juste sous la barre des 30 000 travailleurs, avec une courte période de diminution en 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. L'analyse de la figure 1 permet de constater l'aspect cyclique du nombre d'emplois en transformation du bois, des creux étant présents durant la période hivernale de chaque année, ainsi que l'impact de la COVID-19 sur le secteur.

² Basé sur la moyenne annuelle allant d'avril 2020 à mars 2021, soit les données les plus récentes disponibles.

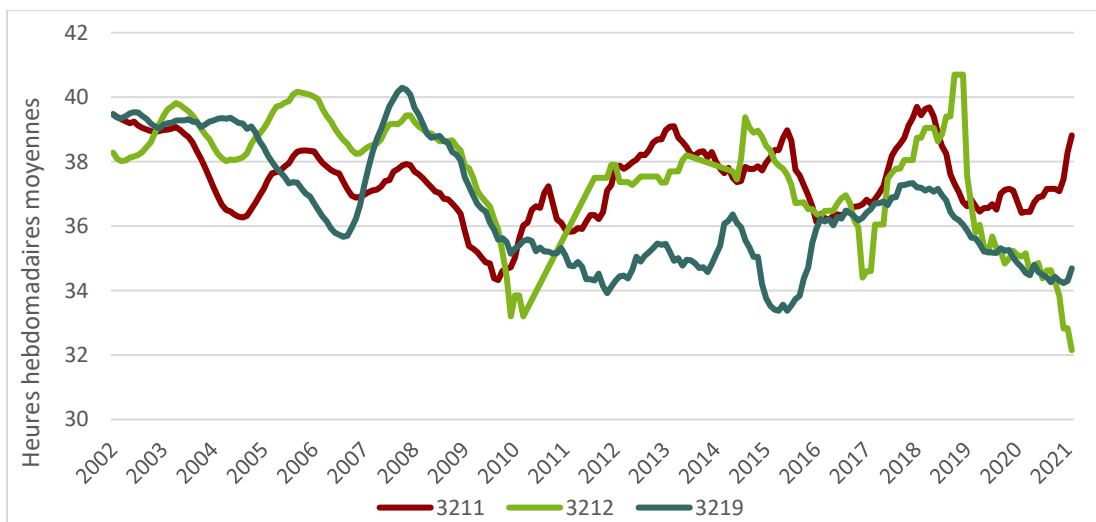


Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0355-01 – Emploi selon l'industrie.

Figure 1 Évolution de l'emploi dans l'industrie selon ses sous-secteurs

3.2 Heures et rémunération moyennes

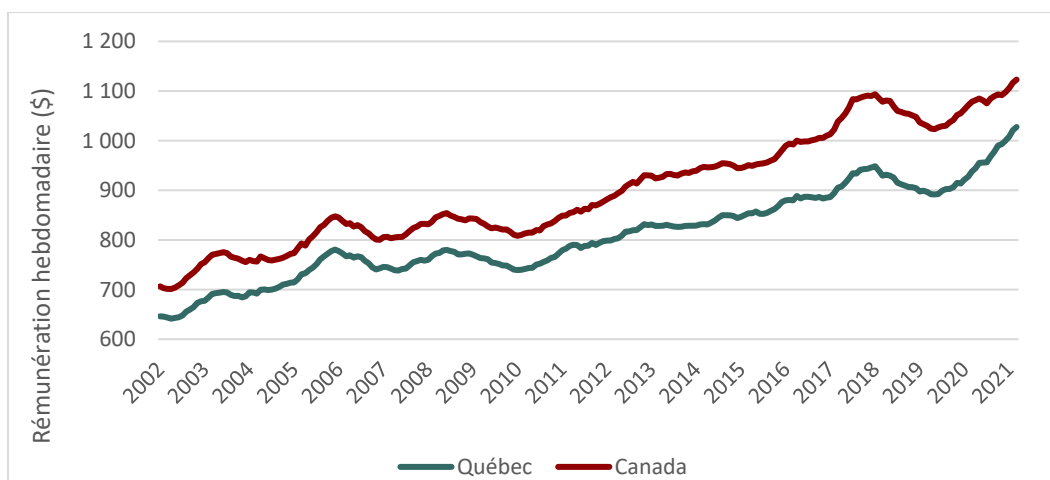
La moyenne des heures hebdomadaires travaillées par les salariés rémunérés à l'heure dans l'industrie est de 37 heures pour les sous-secteurs des Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211) et de la Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219), et de 38 heures pour le sous-secteur de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212). La moyenne mobile sur une période de 12 mois montre que le nombre d'heures hebdomadaires des salariés rémunérés à l'heure dans le sous-secteur des Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211) est plutôt stable. Quant aux sous-secteurs de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212) et de la Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219), le nombre d'heures hebdomadaires suit une tendance à la baisse sur la période. L'analyse de la figure 2 permet de constater que la période marquée par la COVID-19, soit de 2020 à 2021, semble avoir particulièrement affecté le nombre moyen d'heures effectuées dans le sous-secteur de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212).



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0255-01 – Heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure, selon l'industrie.

Figure 2 Heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure selon les sous-secteurs au Québec

La figure 3 présente l'évolution de la rémunération moyenne hebdomadaire (moyenne mobile sur 12 mois) dans l'industrie de la Fabrication de produits en bois (SCIAN 321), laquelle regroupe tous les sous-secteurs présentés précédemment. Au Québec, la rémunération suit exactement la même tendance qu'au Canada, de telle sorte que le coefficient de corrélation entre ces deux séries de données est de 0,99. La rémunération moyenne hebdomadaire dans l'industrie a augmenté de 59 % depuis 2002, à la fois au Québec et au Canada. Pour le Québec, elle est passée de 646 \$ à 1 028 \$, alors que pour le Canada, elle a fluctué de 706 \$ à 1 123 \$ au cours de la même période. La moyenne canadienne est plus élevée que celle du Québec presque exclusivement en raison de la rémunération versée en Colombie-Britannique et en Alberta.

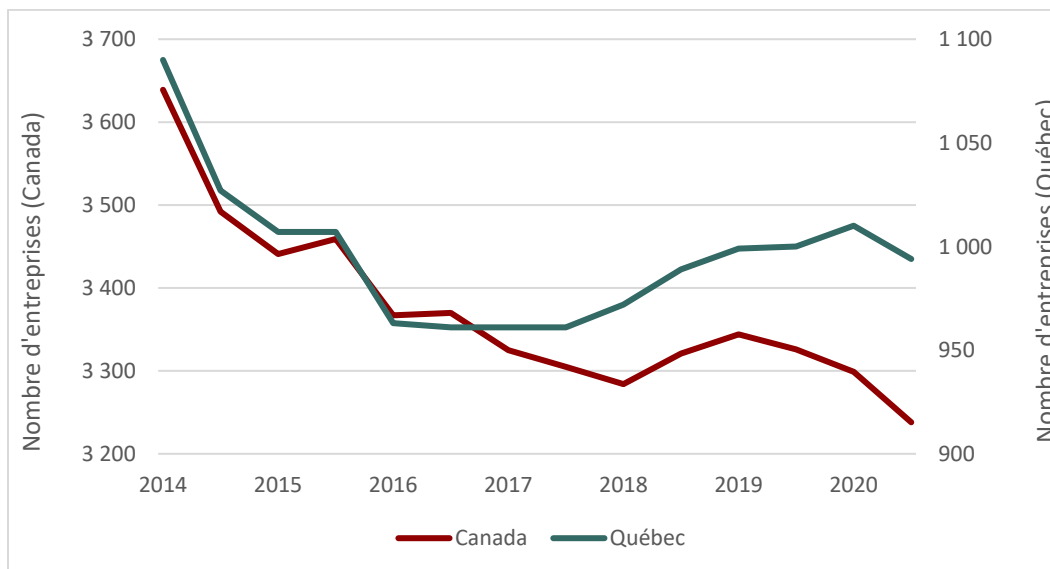


Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0204-01 – Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie

Figure 3 Évolution de la rémunération moyenne dans la Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) au Québec et au Canada

3.3 Nombre d'entreprises dans le secteur

Le nombre d'entreprises dans le secteur de la Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) au Canada est passé de 3 639 en juin 2014 à 3 238 en décembre 2020, soit une diminution de 11 %. Le nombre d'entreprises au Québec a aussi diminué, mais de façon moins importante ; il est passé de 1 090 à 994 sur la même période, soit une régression de 9 %.



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0304-01 – Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés.

Figure 4 Nombre d'entreprises en Fabrication de produits en bois au Québec et au Canada

En décembre 2020, l'industrie de la Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) comptait 994 emplacements³ au Québec (tableau 1). La majorité des entreprises comptent de 1 à 4 employés (27 %) et de 20 à 49 employés (20 %). Au Québec, seulement 2 % des entreprises du secteur comptent plus de 200 employés. Spécifiquement dans l'industrie du sciage, plus de 100 scieries mobiles emploient moins de 5 employés.

Tableau 1 Ventilation des emplacements de Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) par nombre d'employés, décembre 2020

Fabrication de produits en bois	Nombre d'employés								TOTAL
	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	
Nombre d'entreprises	269	179	163	203	94	66	18	2	994
Proportion (%)	27	18	16	20	9	7	2	0,2	100

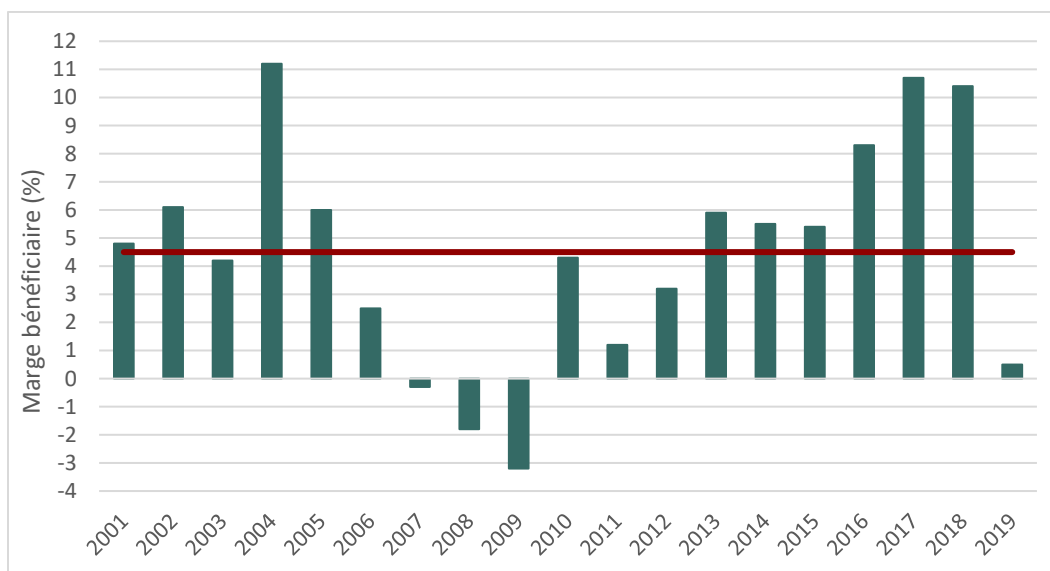
Note : Le total peut différer de 100 % en raison des arrondissements.

Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0304-01.

³ Les entreprises sont dénombrées en tenant compte de leurs « emplacements statistiques ». Ainsi, une entreprise détenant 10 emplacements et 1 siège social représente 11 entreprises.

3.4 Évolution de la marge bénéficiaire d'exploitation

La figure 5 présente l'évolution de la marge bénéficiaire d'exploitation des entreprises canadiennes de Fabrication de produits en bois (SCIAN 321) entre 2001 et 2019. Pour la période illustrée, la marge bénéficiaire d'exploitation moyenne est de 4,5 %. L'année 2019 a été particulièrement difficile pour l'industrie, après six années consécutives où la marge bénéficiaire était au-dessus de cette moyenne. La baisse de la marge bénéficiaire d'exploitation de 10,4 % à 0,5 % entre 2018 et 2019 est attribuable, notamment, à une réduction importante des revenus, puisque les dépenses pour ces deux années sont stables⁴. Notons que la proportion des dépenses liées aux salaires est passée de 5,4 % en 2018 à 6,7 % en 2019, ce qui démontre une volonté de l'industrie d'offrir des salaires plus compétitifs, malgré les marges bénéficiaires réduites.



L'information pour les entreprises québécoises uniquement n'est pas accessible.

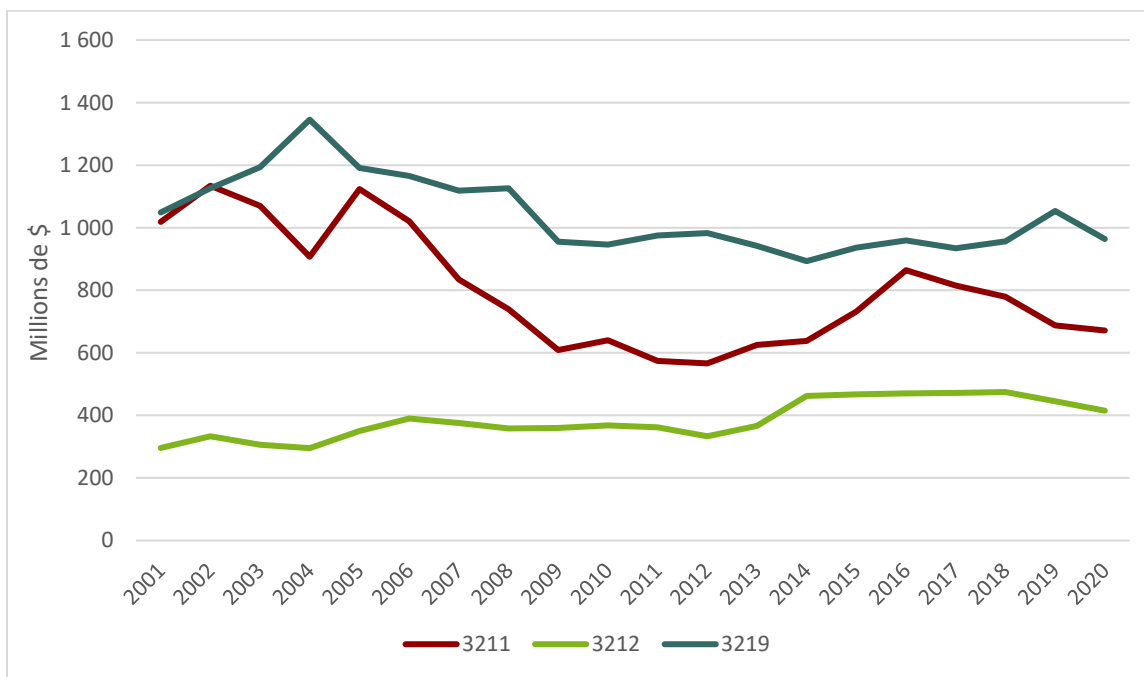
Figure 5 Marge bénéficiaire d'exploitation des entreprises canadiennes de Fabrication de produits en bois

3.5 Évolution du produit intérieur brut

Les sous-secteurs des Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211) et de la Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219) ont connu une diminution de leur produit intérieur brut (PIB) depuis 2001 de 34 % et 8 % respectivement. Comme mentionné précédemment, pour le secteur du Sciage (SCIAN 3211), la diminution s'explique majoritairement par la crise conjoncturelle immobilière américaine, qui a drastiquement fait chuter la demande de bois de sciage, le marché immobilier américain étant l'un des plus grands importateurs du bois québécois. Le secteur a par la suite connu une reprise jusqu'en 2016, puis la tendance est alors redevenue baissière, de manière toutefois moins radicale que durant la crise. Pour le sous-secteur de la Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219), l'impact de cette crise a été moindre, mais tout de même notable. Depuis, le secteur est revenu vers une tendance haussière, à

⁴ Statistique Canada. Tableau 33-10-0006-01 – Statistiques financières et fiscales des entreprises, selon le type d'industrie.

l'exception de la diminution récente attribuable uniquement à la pandémie de la COVID-19 ; le PIB généré en 2001 est ultimement semblable à celui de 2019 pour ce secteur, soit environ 1,05 G\$. Finalement, le PIB du sous-secteur de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212) suit une tendance haussière depuis 2001 ; il a connu une augmentation de 40 % sur la période. Aux yeux de plusieurs, le Québec représente le cœur de l'industrie nord-américaine du placage et des contreplaqués en raison de son grand nombre de fabricants et de l'aspect innovant de ses entreprises.



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0402-01 – Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries.

Figure 6 Évolution du produit intérieur brut québécois par sous-secteur

3.6 Évolution de la valeur des exportations par produits

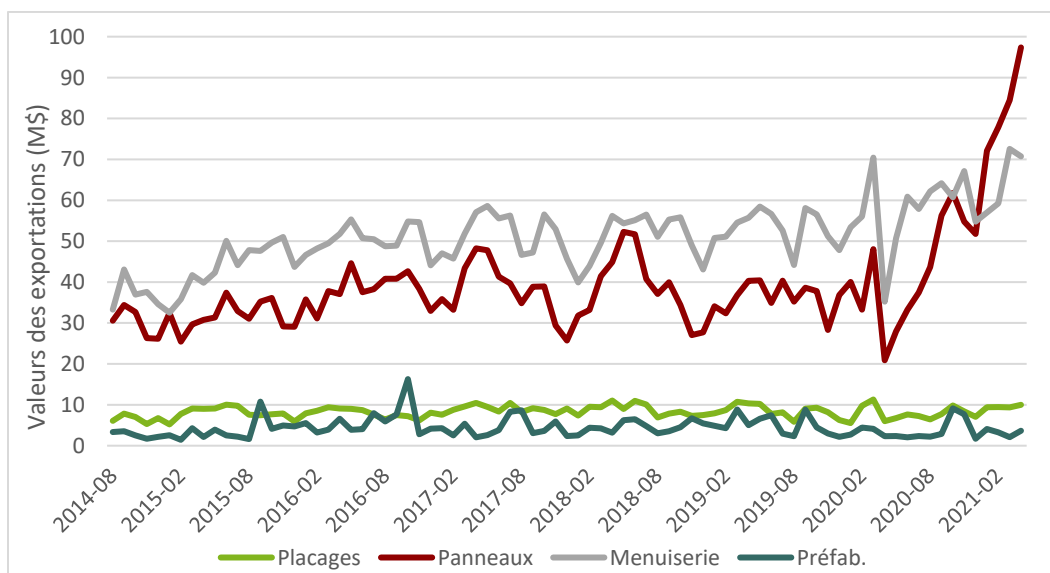
La figure 7 présente l'évolution de la valeur des exportations à destination du monde entier pour les différents types de produits liés à la Fabrication de produits en bois, soit les placages⁵, les panneaux⁶, les ouvrages de menuiserie⁷ et les constructions préfabriquées. La valeur des exportations a augmenté au cours de la période à l'étude pour tous les types de produits mentionnés précédemment, mais les panneaux ont connu la croissance la plus importante, soit 219 %. La valeur des exportations des placages s'est accentuée de 65 %, celle des menuiseries, de 113 % et celle des constructions préfabriquées, de 9 %. Une diminution importante de la valeur des exportations d'ouvrages de menuiserie et de panneaux a été

⁵ Inclut les feuilles pour placages, feuilles pour contreplaqués ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm.

⁶ Inclut les panneaux de particules, panneaux dits « *oriented strand board* » et panneaux similaires, en bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques.

⁷ Inclut les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux en bois.

observée au premier trimestre de 2020, soit lors du début de la pandémie, mais a été suivie d'une reprise rapide en « V ». D'ailleurs, la valeur des exportations des panneaux a continué sa croissance pour atteindre près de 100 M\$ au premier trimestre de 2021. Toutefois, il ne faut pas confondre la valeur des exportations avec le volume exporté. Le volume exporté peut ne pas avoir significativement changé tandis que les prix eux ont augmenté, ce qui peut expliquer une forte montée des valeurs d'exportation de panneaux. Avec la prise de conscience écologique mondiale actuelle, les différents matériaux à base de bois gagnent en popularité pour divers types de construction. Le bois est un matériau renouvelable pour lequel les procédés de transformation sont en général moins énergivores et polluants que ceux d'autres matériaux plus communs en construction. De plus, le bois trouve aussi une place dans de nouvelles industries, comme la production énergétique, la pharmaceutique ou même le cosmétique. Cette diversification permet d'utiliser plus pleinement la ressource et accentue son aspect vert.



Source : Statistique Canada. Données sur le commerce en direct.

Figure 7 Valeur mensuelle des exportations totales selon le secteur d'activité

L'analyse des données d'exportation du bois d'œuvre (tout type confondu) permet également de chiffrer l'impact financier négatif qu'a eu la crise, principalement immobilière, de 2008. En 2005, le Québec exportait pour 1,469 G\$ de bois d'œuvre hors de son territoire. En 2010, soit 5 ans plus tard, alors que la crise venait de frapper, ces mêmes exportations se chiffraient plutôt à 482 M\$, une diminution de 67 % de la valeur des exportations. Un autre 5 ans plus tard, en 2015, la valeur des exportations n'était toujours pas revenue à ce qu'elle était avant la crise ; elle se chiffrait à 1,144 G\$. En 2020, malgré la COVID-19, les exportations ont atteint un sommet historique en atteignant 1,716 G\$.

3.7 Évolution de l'indice des prix des produits industriels

L'indice des prix des produits industriels (IPPI) mesure la variation des prix des principaux produits vendus par les fabricants opérant au Canada. L'IPPI total a augmenté de 31 % au cours des 11 dernières années (figure 8). L'indice des menuiseries préfabriquées suit la même tendance que l'IPPI, soit une augmentation de 32 %. Cependant, les autres produits issus de la Fabrication de produits en bois, comme les produits de bois reconstitué, le bois d'œuvre, les placages et contreplaqués, ont connu une hausse importante en 2020, s'éloignant largement de la valeur de l'IPPI. L'indice des prix du bois d'œuvre et des autres produits

de sciage a présenté une croissance de 172 %, celui des placages et contreplaqués, de 163 %, et finalement, celui du bois reconstitué, de 96 %, entre 2010 et 2021. Cependant, la grande majorité de cette hausse s'est produite dans la dernière année, avec la montée fulgurante du prix du bois d'œuvre. Il sera intéressant de voir où se stabilisera le prix dans un retour à la normale prévu d'ici la fin de 2022.

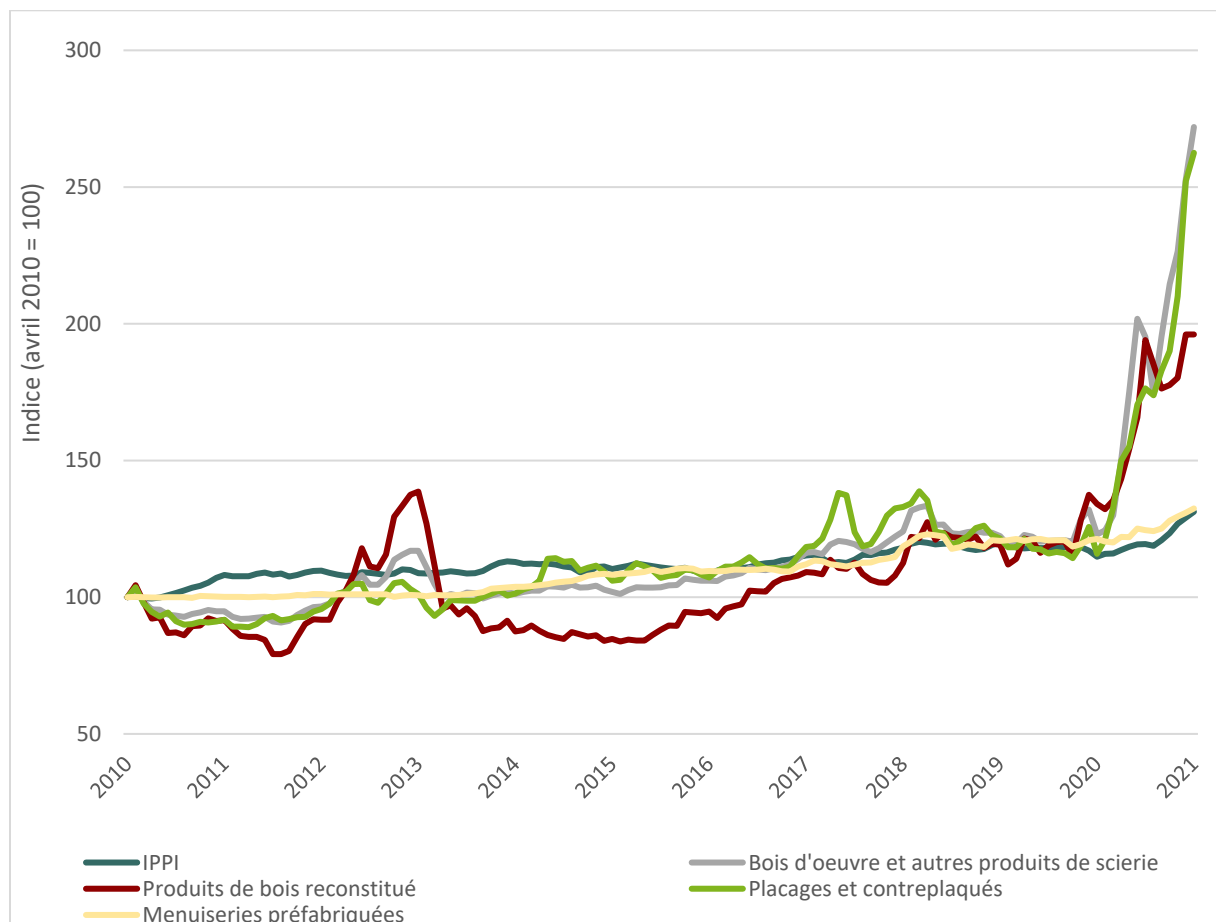


Figure 8 Évolution de l'indice des prix des produits industriels au Canada

3.8 Constats relevant de l'analyse des données statistiques disponibles

L'analyse des données statistiques disponibles permet de tirer plusieurs conclusions. Dans un premier temps, le nombre d'emplois, qui avait connu une chute importante de 2006 à 2010, s'est maintenant stabilisé. Les résultats de l'enquête présentée ci-après permettent de constater que le nombre d'emplois est dorénavant limité, non pas par les opportunités qu'offre le secteur, mais plutôt par le nombre de personnes disponibles ou qualifiées afin de pourvoir tous les postes actuels de l'industrie. Dans un deuxième temps, le nombre d'entreprises présentes dans le secteur est en légère croissance depuis 2017. Pour l'instant, la situation de pandémie mondiale ne semble pas avoir causé de fermetures majeures d'entreprises du secteur. Toutefois, les marges bénéficiaires des entreprises ont, quant à elles, grandement chuté de 2018 à 2019. Il sera intéressant d'observer les données sur les marges bénéficiaires des entreprises durant la période d'augmentation fulgurante des prix du bois d'œuvre, afin de constater

si l'argent a réussi à se rendre jusqu'aux entreprises de transformation et ainsi pallier une année 2019 ayant généré de très faibles revenus. Finalement, la valeur des exportations de produits transformés en bois connaît une tendance haussière. Le fort degré d'innovation dans certains sous-secteurs de la transformation du bois permet au Québec de se positionner comme l'un des pionniers à l'échelle mondiale dans l'exploitation de cette ressource naturelle, et ce, de manière écologique. Afin de conserver cette position de leader mondial, les décideurs publics devront mettre en place des mesures pour assurer à l'industrie un accès à la main-d'œuvre qualifiée, et ce, le plus rapidement possible.

4. ENQUÊTE EN LIGNE AUPRÈS DES ENTREPRISES

La section suivante fait état de la démarche d'enquête en ligne qui s'est tenue de mars à juin 2021 auprès de l'ensemble des entreprises œuvrant en transformation du bois. Avant d'être utilisé, le questionnaire a été prétesté auprès de huit entreprises de sous-secteurs différents afin de s'assurer de la clarté des questions et de le bonifier en fonction des commentaires émis. Pour sonder l'ensemble de la population à l'étude, Formabois a fourni une liste d'environ 600 courriels d'entreprises tirés de ses différents contacts avec les responsables des ressources humaines ou propriétaires d'entreprises de son secteur. Le Groupe DDM a bonifié cette liste en recherchant des contacts pour environ 100 entreprises supplémentaires, soit toutes celles de plus de 20 employés pour lesquelles aucun courriel n'était disponible dans la liste de Formabois. Donc, un peu plus de 700 entreprises différentes ont reçu une invitation à participer à l'enquête. Trois relances par courriel ont été expédiées aux entreprises qui n'avaient pas répondu. Certaines entreprises ont également fait l'objet d'une relance téléphonique personnalisée lorsqu'elles représentaient un bassin de main-d'œuvre important pour l'enquête.

4.1 Statistiques descriptives

Parmi les 170 répondants à l'enquête en ligne⁸, 43 % œuvraient dans le sous-secteur des Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211) (figure 9). La Fabrication de tous les autres produits en bois (SCIAN 32199) représente le second sous-secteur en importance pour le nombre de répondants (34 %). Une proportion de répondants moins importante œuvre dans les sous-secteurs de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212) (9 %), de la Fabrication de menuiseries préfabriquées (SCIAN 32191) (7 %) et de la Fabrication de contenants et de palettes en bois (SCIAN 32192) (7 %).

⁸ Les 170 répondants représentent plus de 200 établissements, car plusieurs répondaient pour l'ensemble de leurs établissements dans un même questionnaire.

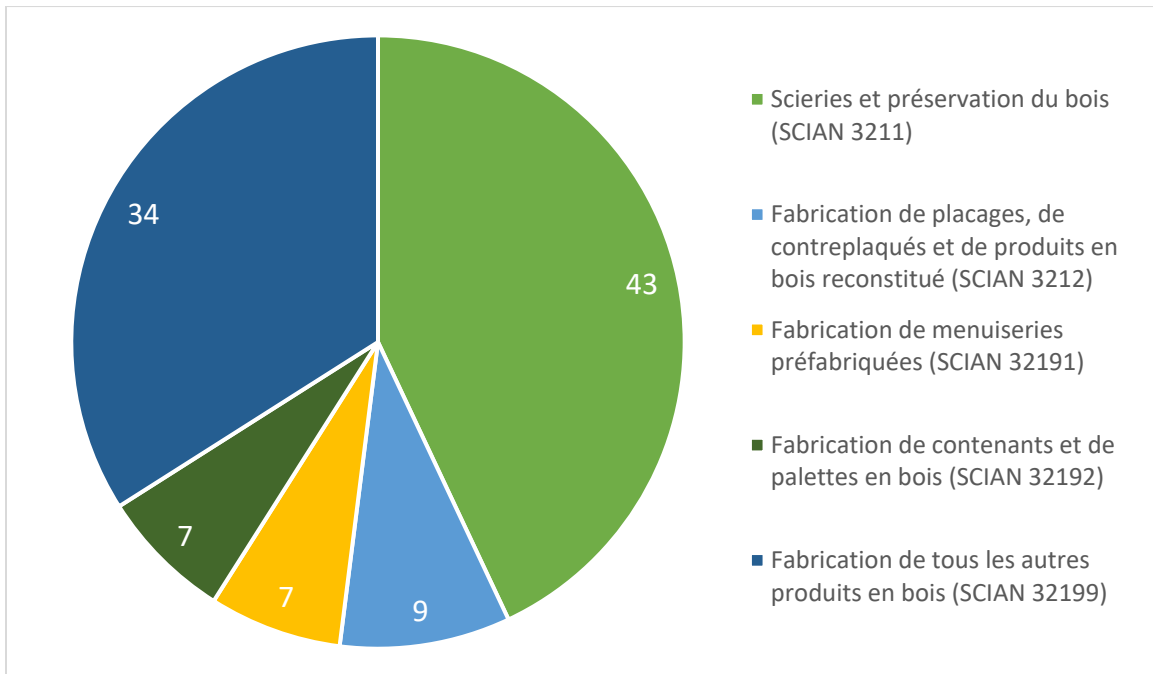


Figure 9 Secteurs d'activité des répondants (en %)

Comme présenté à la figure 10, les répondants sont répartis dans les 17 régions administratives du Québec. Une proportion plus élevée de répondants se situe dans les régions de Chaudière-Appalaches (21 %), de l'Estrie (12 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (9 %). À contrario, seulement 1 % des répondants provient des régions de Laval et de la Côte-Nord, ce qui est conséquent avec le fait que ces deux régions abritent très peu d'entreprises du secteur de la transformation du bois.

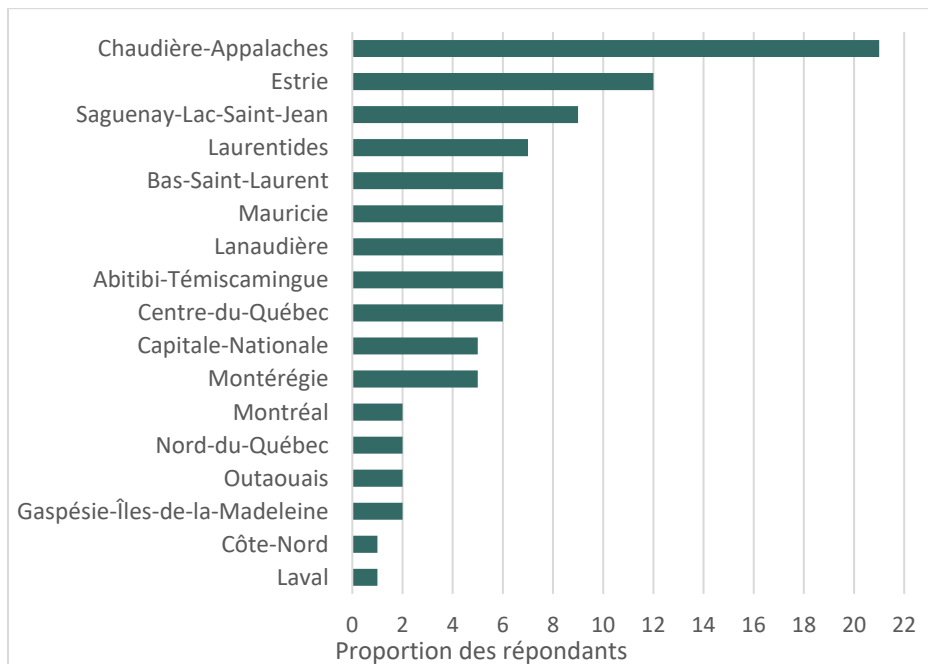


Figure 10 Répartition régionale des répondants

De façon générale, les répondants à l'enquête en ligne occupent un poste de gestion (34 %) ou un poste de direction (33 %) (tableau 2). Une proportion significative de propriétaires a aussi participé au sondage (22 %).

Tableau 2 Profil des répondants selon le poste occupé

Poste occupé par le répondant	Proportion
Propriétaire	22 %
Poste de direction	33 %
Poste de gestion	34 %
Autres	11 %

Note : Le poste « autres » exclut les postes de contremaître, de surveillant des opérations et d'opérateur, puisque ceux-ci figuraient parmi les choix de réponses. Les répondants n'avaient pas l'option de préciser leur poste s'ils choisissaient la catégorie « autres ».

Au total, 19 692 employés ont été recensés au sein des 170 entreprises ayant participé à l'enquête en ligne, soit 73 % des emplois du secteur, selon les données de Statistique Canada⁹. La ventilation des employés par sous-secteur d'activité est présentée au tableau 3. Près de la moitié (45 %) des employés travaillent dans le sous-secteur des Scieries et préservation du bois. Un employé sur 4 (25 %) travaille dans le sous-secteur de la Fabrication de tous les autres produits en bois, alors que les proportions sont respectivement de 19 %, 7 % et 3 % pour les sous-secteurs de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué, de la Fabrication de menuiseries préfabriquées et de la Fabrication de contenants et de palettes en bois.

Tableau 3 Ventilation des employés par sous-secteur d'activité

Secteur	Proportion
Scieries et préservation du bois	45 %
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	19 %
Fabrication de menuiseries préfabriquées	7 %
Fabrication de contenants et de palettes en bois	3 %
Fabrication de tous les autres produits en bois	26 %

4.1.1 Représentativité de l'échantillon

Puisque la participation à l'enquête en ligne était volontaire, la répartition de l'échantillon diffère de celle de la population à l'étude. Alors que 33 % des emplois de l'industrie se trouvent dans le sous-secteur des Scieries et préservation du bois, les emplois de ce sous-secteur sont surreprésentés dans les résultats de l'enquête en ligne, avec 45 %. À contrario, les emplois du sous-secteur de la Fabrication d'autres produits en bois sont sous-représentés dans l'enquête en ligne puisqu'ils représentent 36 % des emplois, alors que leur proportion dans l'industrie s'élève à 47 %.

⁹ En moyenne, entre janvier et décembre 2021, le secteur comptait 27 087 travailleurs (Statistique Canada, tableau 1410035501)

Tableau 4 Représentativité de l'échantillon

Secteur	Proportion SCIAN	Proportion sondage
Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211)	33 %	45 %
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212)	20 %	19 %
Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219)	47 %	36 %
Nombre d'emplois	27 087	19 692

4.2 Impacts de la COVID-19

Une première section du questionnaire servait à déterminer les impacts de la COVID-19 sur les besoins de main-d'œuvre des entreprises œuvrant dans l'industrie de la transformation du bois. Les employeurs ayant recours à une proportion élevée de travailleurs étrangers temporaires (TET) pour pourvoir certains postes risquaient d'être plus affectés par la COVID-19 en raison de la fermeture des frontières.

La figure 11 présente la proportion des répondants mentionnant ne jamais avoir recours aux TET, ayant parfois recours aux TET, mais pas chaque année, ayant recours aux TET chaque année pour quelques postes et ayant recours aux TET pour pourvoir le maximum de postes permis par la loi annuellement (10 %). Selon les répondants, deux entreprises sur trois œuvrant dans le secteur n'ont jamais recours aux TET pour pourvoir leurs postes vacants. Une proportion de 11 % des entreprises soutiennent avoir parfois recours aux TET, 9 % y faire appel pour quelques postes chaque année et 12 % recourir aux TET pour le nombre de postes permis par la loi chaque année. Donc, une entreprise sur trois dans le secteur est susceptible d'avoir été affectée par la fermeture des frontières liée à la COVID-19.

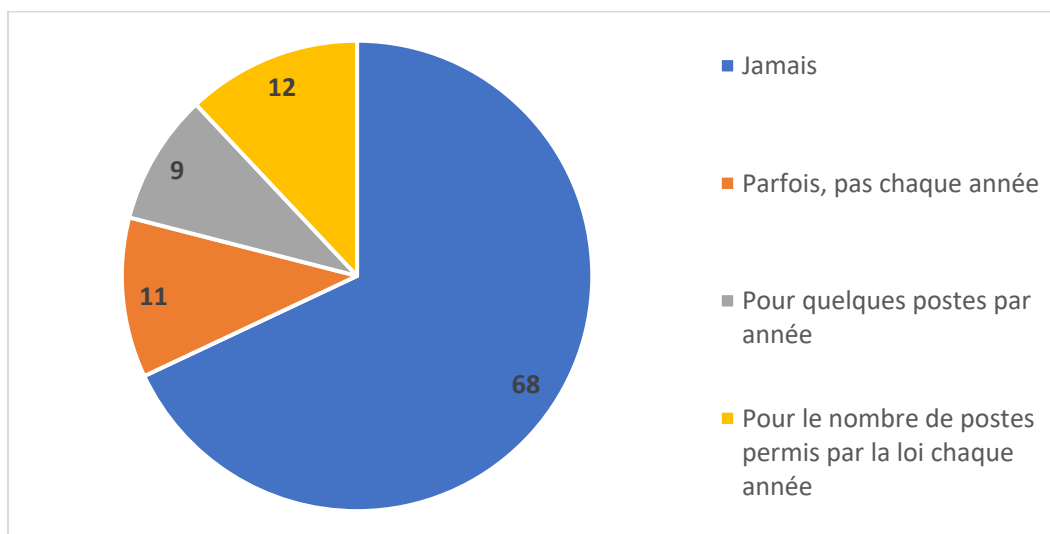


Figure 11 Recours à la main-d'œuvre immigrante temporaire (en %)

Conformément à la figure précédente, deux entreprises sur trois affirment que la fermeture des frontières n'a pas eu d'impact sur les postes vacants (figure 12), soit la même proportion des répondants n'ayant jamais recours aux TET. Parmi les répondants ayant recours aux TET au moins à l'occasion, 18 % affirment que la fermeture des frontières a nui « un peu » pour pourvoir les postes vacants, 12 % qu'elle a nui « beaucoup » et 2 % qu'elle a été la « contrainte principale » en 2020.

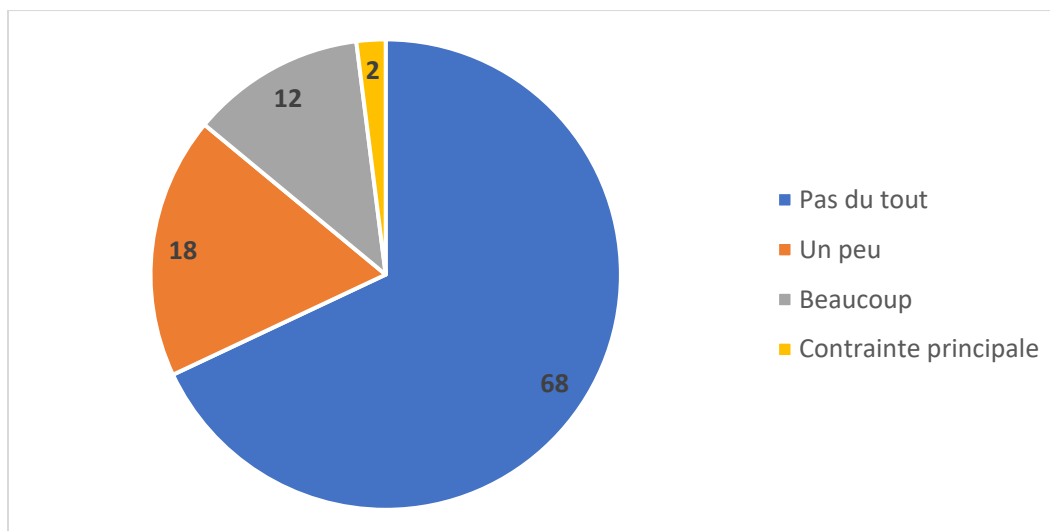


Figure 12 Importance de la fermeture des frontières sur le recrutement de main-d'œuvre (en %)

La COVID-19 peut également avoir des effets sur les départs précipités à la retraite des employés, notamment en raison des fermetures subies en 2020. Selon l'enquête en ligne, c'est effectivement le cas pour 30 % des entreprises (tableau 5).

Tableau 5 Impact de la COVID-19 sur les départs précipités à la retraite

Départs précipités à la retraite	Proportion
Pas du tout	70 %
Pour quelques personnes	28 %
Pour plusieurs personnes	2 %

4.3 Identification des principales professions dans les entreprises sondées

L'enquête en ligne proposait des postes pour quatre types de métiers, soit les métiers généraux, les métiers associés aux scieries, les métiers spécifiques à la production de panneaux agglomérés, de placages et de contreplaqués et les métiers spécifiques à la 2^e ou 3^e transformation de produits en bois. Les principales professions liées à chaque type de métier sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Parmi les métiers généraux (tableau 6) et les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois (tableau 7), une grande majorité d'entreprises embauchent des directeurs d'usine et de production (79 %), des superviseurs ou contremaitres de cours d'usine (69 %), des opérateurs d'équipements de levage (68 %), des opérateurs d'équipements de sciage (65 %) et des responsables de la maintenance de l'usine (60 %). Les métiers généraux les moins communs des entreprises du secteur de la transformation du bois sont les soudeurs (19 %) et les tuyauteurs (1 %).

Tableau 6 Principales professions liées aux métiers généraux

Métier	Proportion des entreprises	
	TOTAL	SCIAN 3211
Directeur d'usine et de production	79 %	
Superviseur/Contremaitre de cours d'usine	69 %	
Opérateur d'équipements de levage	68 %	
Responsable de la maintenance de l'usine	60 %	
Responsable des expéditions et de la logistique de transport	59 %	
Acheteur/Responsable de l'approvisionnement	56 %	
Mécanicien industriel	48 %	
Gestionnaire de la production ou des inventaires	45 %	
Responsable de l'environnement, de la santé et de la sécurité	45 %	
Électromécanicien	44 %	
Mécanicien de machines fixes	37 %	
Électricien	30 %	
Conducteur de camions	27 %	
Mécanicien de véhicules lourds	26 %	
Soudeur	19 %	
Tuyauteur	1 %	

Tableau 7 Principales professions liées aux métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois

Métier	Proportion des entreprises	
	TOTAL	SCIAN 3211
Opérateur d'équipements de sciage	65 %	90 %
Trieur, empileur, décanteur ou emballeur	53 %	78 %
Affuteur	49 %	81 %
Classificateur de bois	45 %	74 %
Responsable des ventes, représentation ou commerce international	39 %	27 %
Opérateur de séchoir	38 %	62 %
Mesureur de bois ou préposé à la balance	37 %	70 %
Responsable de l'optimisation du tronçonnage, du sciage ou du séchage	25 %	44 %

Le tableau 8 présente la proportion des entreprises pour lesquelles certains employés occupent des professions liées aux métiers spécifiques au sous-secteur de la production de panneaux agglomérés, de placages et de contreplaqués. Pour ce type de métier, 10 % des entreprises sondées embauchent des opérateurs de la ligne de jointage/assemblage ou pressage, 8 % des emballeurs, entreposeurs ou expéditeurs et 6 % des responsables de l'approvisionnement. Environ 5 % ou moins des employeurs sondés embauchent des travailleurs des autres métiers spécifiques à la production de panneaux agglomérés, de placages et de contreplaqués.

Toutefois, lorsque l'on isole les réponses des employeurs appartenant spécifiquement au sous-secteur de la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué, 69 % des entreprises

embauchent des opérateurs de la ligne de jointage/assemblage ou pressage et 50 % des entreprises engagent des inspecteurs de panneaux. Bien que la profession de chef de produit était présentée comme faisant partie des métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué dans le cadre du sondage, aucune entreprise faisant partie de ce sous-secteur n'a mentionné détenir ce type de poste.

Tableau 8 Métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué

Métier	Proportion des entreprises	
	TOTAL	SCIAN 3212
Opérateur de la ligne de jointage/assemblage ou pressage	10 %	69 %
Emballeur, entreposeur ou expéditeur	8 %	44 %
Responsable de l'approvisionnement	6 %	44 %
Inspecteur de panneaux	5 %	50 %
Opérateur de chaudière	5 %	38 %
Opérateur de la ligne de presse et séchage, d'équipements de dimensionnement ou recouvrement	5 %	31 %
Opérateur d'écorceuse, de fraiseuse, de dérouleuse ou de trancheuse	4 %	25 %
Classificateur ou trieur de placages et contreplaqués	2 %	19 %
Responsable de la préparation de la fibre, de la mise en forme des panneaux ou du contrôle qualité	2 %	25 %
Responsable du contrôle qualité des intrants chimiques ou technicien de laboratoire	2 %	19 %
Chef de produit	1 %	0 %
Opérateur de l'étuveuse ou du bassin de trempage	1 %	6 %
Opérateur d'équipements de préparation de fibres, de décontamination ou de formation du matelas	1 %	13 %
Responsable de la vision numérique et du débitage	1 %	6 %

Une minorité d'employeurs sondés embauchent des travailleurs exerçant un métier spécifique à la 2^e transformation des produits de bois (tableau 9). Environ 36 % des répondants embauchent des opérateurs de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller et 27 %, des responsables de l'emballage et de l'expédition. Moins d'une entreprise sur quatre emploie des travailleurs des autres métiers spécifiques à la 2^e transformation.

Trois sous-secteurs font partie de la 2^e transformation des produits de bois, soit la Fabrication de menuiseries préfabriquées, la Fabrication de contenants et de palettes en bois et la Fabrication de tous les autres produits en bois. Ces sous-secteurs sont regroupés au tableau 9 sous la colonne « SCIAN 3219 ». Les opérateurs de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller (53 %) et les opérateurs de machines à assembler (40 %) sont les travailleurs les plus souvent trouvés chez les entreprises du SCIAN 3219. Les dessinateurs, designers ou concepteurs et les responsables de l'emballage et de l'expédition suivent avec respectivement 37 % et 35 % des employeurs œuvrant dans les sous-secteurs de la fabrication qui ont mentionné offrir ces postes dans leur entreprise.

Tableau 9 Métiers spécifiques à la 2^e transformation des produits de bois

Métier	Proportion des entreprises	
	TOTAL	SCIAN 3219
Opérateur de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller	36 %	53 %
Responsable de l'emballage et de l'expédition	27 %	35 %
Opérateur de machines à assembler	24 %	40 %
Responsable du contrôle qualité en continu ou de l'optimisation des procédés	22 %	27 %
Dessinateur, designer ou concepteur	19 %	37 %
Estimateur de projet ou responsable des devis	16 %	32 %
Opérateur de machines à commandes numériques	15 %	22 %
Ébéniste	12 %	25 %
Gestionnaire de projet	12 %	17 %
Responsable du façonnage, de la préparation des surfaces, de l'assemblage ou de la finition	11 %	15 %
Peintre	9 %	17 %
Opérateur de machines pour la finition à plat	8 %	9 %
Coloriste	6 %	9 %
Responsable de la vision numérique et du débitage	6 %	6 %
Fabricant et installateur de plaques métalliques	4 %	9 %
Installateur spécialisé	4 %	9 %
Grutier	2 %	5 %
Rembourreur	0 %	0 %

4.4 Profil de la main-d'œuvre par métier (échantillon)

Les tableaux 10 à 14 présentent le profil de la main-d'œuvre selon les différents types de métiers (généraux, spécifiques aux Scieries et préservation du bois, spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué et spécifiques à la 2^e transformation) pour l'échantillon, soit les réponses directement fournies aux sondages par les répondants. La section 3.5 présente la projection de ces réponses (échantillon) afin d'établir des nombres pour l'ensemble de l'industrie (population).

Afin d'éviter toute confusion, rappelons que l'échantillon concerne les réponses directement fournies par les répondants à l'enquête. La population, quant à elle, représente les résultats obtenus par l'échantillon extrapolés afin d'obtenir des résultats représentant l'ensemble du secteur. L'échantillon compte 12 546 travailleurs, comparativement au nombre total recensé d'employés de 19 700, puisque les métiers d'administration (ex. : adjointe administrative, comptable, ressources humaines, etc.) ne font pas partie de l'analyse.

En termes de nombre, 2 métiers comptent près de 2 000 travailleurs dans l'industrie : les opérateurs d'équipements de sciage et les acheteurs/responsables de l'approvisionnement. Les travailleurs exerçant le métier de trieur, empileur, décanteur ou emballeur (1 129) et d'opérateur d'équipements de levage (907) sont également nombreux dans le secteur de la transformation du bois. Bien que la profession la plus répandue soit directeur d'usine ou de production, avec 79 % des répondants, elle occupe le 8^e rang en termes de nombre de travailleurs dans l'industrie. De façon générale, le nombre de postes vacants moyen correspond à 10 % du nombre total de postes (incluant les postes vacants). Cette proportion est particulièrement élevée pour les postes d'ébénistes (27 %) et de fabricants et installateurs de plaques métalliques (19 %).

Plus précisément, pour les métiers généraux (tableau 10), le taux moyen de postes vacants est de 10 %. Pour ce type de métier, les conducteurs de camions et les électromécaniciens sont ceux pour lesquels ce taux est le plus élevé, soit respectivement 18 % et 17 %. Le taux de postes vacants pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois (tableau 11) est également de 10 %. Parmi ces métiers, le poste ayant proportionnellement la vacance la plus élevée est celui de trieur, empileur, décanteur ou emballeur, bien que le poste d'opérateur d'équipements de sciage soit celui qui montre la plus importante vacance en termes absolus.

Pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (tableau 12), le taux moyen de postes vacants est de 8 %. Les métiers d'inspecteur de panneaux et de classificateur ou trieur de placages et contreplaqués sont ceux pour lesquels ce taux est le plus élevé, soit respectivement 18 % et 17 %.

Finalement, pour les métiers spécifiques à la 2^e transformation des produits de bois (tableau 13), le taux moyen de postes vacants est de 11 %. Parmi ces professions, les métiers d'ébéniste (27 %) et de fabricant et installateur de plaques métalliques (19 %) sont ceux pour lesquels le taux de postes vacants est le plus élevé.

Tableau 10 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers généraux (échantillon)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Directeur d'usine et de production	422	46	3	26	21	72
Superviseur/Contremaître de cours d'usine	288	23	5	27	13	33
Opérateur d'équipements de levage	907	30	16	56	65	122
Responsable de la maintenance de l'usine	149	3	2	23	9	23
Responsable des expéditions et de la logistique de transport	115	48	2	7	3	11
Acheteur/Responsable de l'approvisionnement	1 955	183	63	148	73	228
Mécanicien industriel	633	5	10	95	39	115
Gestionnaire de la production ou des inventaires	155	26	1	7	3	11
Responsable de l'environnement, de la santé et de la sécurité	79	40	1	10	2	14
Électromécanicien	275	19	22	55	10	61
Mécanicien de machines fixes	192	3	2	34	16	51
Électricien	223	3	8	39	9	44
Conducteur de camions	292	40	1	62	18	67
Mécanicien de véhicules lourds	106	1	3	12	10	21
Soudeur	51	2	1	6	5	8

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

Tableau 11 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois [SCIAN 3211] (échantillon)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Opérateur d'équipements de sciage	1 994	114	35	218	168	389
Trieur, empileur, décanteur ou emballeur	1 129	165	72	160	71	257
Affuteur	629	106	20	57	36	111
Classificateur de bois	297	51	10	34	26	61
Responsable des ventes, représentation ou commerce international	174	49	1	11	5	17
Opérateur de séchoir	135	6	0	10	6	11
Mesureur de bois ou préposé à la balance	113	21	2	14	10	26
Responsable de l'optimisation du tronçonnage, du sciage ou du séchage	77	7	6	5	4	12

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

Tableau 12 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué [SCIAN 3212] (échantillon)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Opérateur de la ligne de jointage/assemblage ou pressage	82	28	6	12	6	16
Emballeur, entreposeur ou expéditeur	71	4	0	7	4	12
Responsable de l'approvisionnement	13	4	0	1	2	3
Inspecteur de panneaux	27	8	0	6	6	12
Opérateur de chaudière	19	1	1	3	1	4
Opérateur de la ligne de presse et séchage, d'équipements de dimensionnement ou recouvrement	102	3	2	8	7	16
Opérateur d'écorceuse, de fraiseuse, de dérouleuse ou de trancheuse	29	3	0	0	3	3
Classificateur ou trieur de placages et contreplaqués	5	2	0	1	0	0
Responsable de la préparation de la fibre, de la mise en forme des panneaux ou du contrôle qualité	5	0	0	0	0	0
Responsable du contrôle qualité des intrants chimiques ou technicien de laboratoire	10	2	0	0	0	0
Opérateur d'équipements de préparation de fibres, de décontamination ou de formation du matelas	8	0	0	0	0	0

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

Tableau 13 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la 2^e transformation des produits de bois [SCIAN 3219] (échantillon)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Opérateur de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller	326	65	19	37	19	66
Responsable de l'emballage et de l'expédition	100	19	1	2	6	11
Opérateur de machines à assembler	514	111	66	97	21	97
Responsable du contrôle qualité en continu ou de l'optimisation des procédés	61	21	0	7	3	7
Dessinateur, designer ou concepteur	144	76	3	23	2	15
Estimateur de projet ou responsable des devis	58	24	1	7	2	9
Opérateur de machines à commandes numériques	94	30	10	13	3	18
Ébéniste	61	12	7	23	10	32
Gestionnaire de projet	30	9	1	3	1	5
Responsable du façonnage, de la préparation des surfaces, de l'assemblage ou de la finition	94	21	11	17	5	13
Peintre	38	11	3	3	3	6
Opérateur de machines pour la finition à plat	49	21	3	5	1	8
Coloriste	14	11	0	2	1	4
Responsable de la vision numérique et du débitage	12	0	0	1	1	1
Fabricant et installateur de plaques métalliques	155	6	12	37	5	11
Installateur spécialisé	29	0	1	4	2	7

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

4.5 Profil de la main-d'œuvre par métier (population)

Sachant que l'enquête en ligne compile environ 73 % des travailleurs de l'industrie, il est possible d'extrapoler les données obtenues et de déterminer un nombre approximatif de travailleurs pour l'ensemble de l'industrie, pour chacun des métiers et des postes¹⁰. Considérant que les efforts ont réussi à couvrir 19 700 emplois sur les 27 087 présents au moment de l'enquête, des projections pour l'ensemble du secteur peuvent être réalisées, avec une marge d'erreur de moins de 1 %, à la suite des réponses fournies par les répondants.

4.5.1 Situations les plus critiques

Métiers généraux

L'enquête fait clairement ressortir le manque de main-d'œuvre disponible pour pourvoir les postes d'acheteurs ou de membres des équipes d'approvisionnement. L'exercice réalisé permet d'estimer le nombre total de postes vacants liés à ces emplois à 203 pour l'ensemble de l'industrie. De la même façon, le nombre de postes vacants liés à l'emploi de mécanicien industriel peut être estimé à 130, et le nombre de postes vacants d'opérateur d'équipements de levage s'élève, quant à lui, à 77. Certains emplois peuvent sembler encore plus critiques lorsque l'on regarde plutôt la proportion de postes vacants. C'est entre autres le cas pour les professions de conducteur de camions et d'électromécanicien, pour lesquelles respectivement 85 et 75 postes sont vacants, mais qui représentent proportionnellement une vacance de 18 % et 17 % des postes. De façon générale, 9,5 % des postes liés aux métiers généraux sont vacants dans l'industrie de la transformation du bois. De plus, 5,1 % de la main-d'œuvre occupant actuellement des métiers généraux est prévue prendre sa retraite avant la fin de 2023. La transformation du bois étant en forte compétition avec les autres secteurs d'activité économique pour attirer ce type de main-d'œuvre, il y a fort à parier que la situation de vacance de poste se détériorera encore pour au moins les trois prochaines années.

Métiers liés aux Scieries et préservation du bois

Des métiers typiquement liés aux entreprises des Scieries et préservation du bois, le plus critique en termes absolus est sans surprise celui d'opérateur d'équipements de sciage, pour lequel 299 postes sont vacants. Également, à elle seule, la fonction de travail lié au tri, à l'empilage, au décantage ou à l'emballage de bois compte 219 postes vacants. De façon générale, 10,1 % des postes spécifiques aux activités de sciage sont vacants dans l'industrie. De plus, 7,2 % des travailleurs occupant actuellement des postes liés spécifiquement aux Scieries et préservation du bois prendront leur retraite d'ici la fin de 2023. Les inscriptions dans les programmes de formation initiaux liés aux activités de sciage étant très basses, voire inexistantes dans certains programmes, les employeurs devront faire preuve de créativité pour attirer des candidats directement dans leur entreprise plutôt qu'espérer les recruter à la sortie des programmes de formation. Ils devront également relever le défi de développer les compétences des employés directement en entreprise ou par une offre de formation de plus courte durée que le cheminement classique menant au DEP ou au DEC.

¹⁰ En présumant que les employeurs ont fourni des données exactes au questionnaire, la marge d'erreur de cette extrapolation s'élève de 1 % à 2 % selon le sous-secteur (avec un taux de confiance de 95 %).

Métiers liés à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué

Dans les classifications faites pour l'enquête, la main-d'œuvre spécifique à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué représente le bassin le moins important en termes de nombre. Ce secteur emploie notamment beaucoup de personnes associées aux métiers généraux, tels que les acheteurs, les responsables à l'approvisionnement, les directeurs de production, etc., ainsi que certains travailleurs qui peuvent être associés au sciage. Cette situation explique que les métiers réellement spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué sont peu nombreux dans l'enquête (509 uniquement).

Parmi ces métiers spécifiques, le poste d'opérateur de la ligne de jointage, assemblage ou pressage semble le plus difficile à pourvoir, avec 16 postes vacants dénombrés. Autrement, bien que peu de personnes pratiquent ce métier, l'emploi d'inspecteur de panneaux connaît une vacance s'élevant à 18 %. De façon générale, 9,1 % des postes liés au secteur sont vacants. De plus, 7,7 % de la main-d'œuvre en place prendra sa retraite d'ici la fin de 2023.

Métiers liés à la 2^e transformation

Le métier de 2^e transformation le plus critique est encore une fois un poste d'opération, soit opérateur de machines à assembler, qui compte 133 postes vacants, ce qui représente 16 % des postes totaux. Les fabricants ou installateurs de plaques métalliques et les opérateurs de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller totalisent 51 postes vacants chacun, ce qui représente respectivement 19 % et 10 % des postes vacants. Malgré son nombre de postes moins élevé, le métier d'ébéniste semble également en situation critique, avec 28 % des postes actuellement vacants. De façon générale, la 2^e transformation représente le secteur dont la proportion de postes spécifiques vacants est la plus élevée, soit 13,7 %. Par contre, uniquement 4,8 % de la main-d'œuvre actuellement en place dans ce secteur est censée prendre sa retraite d'ici la fin de 2023. Le secteur compte donc la proportion de postes vacants la plus élevée, mais jouit du bassin de main-d'œuvre en place le plus jeune.

Les tableaux 14, 15, 16 et 17 présentent le détail, par secteur, des postes et des métiers compris dans l'enquête.

Tableau 14 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers généraux (population)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Acheteur/Responsable de l'approvisionnement	2 678	251	86	203	100	312
Mécanicien industriel	867	7	14	130	53	158
Conducteur de camions	400	55	1	85	25	92
Opérateur d'équipements de levage	1 242	41	22	77	89	167
Électromécanicien	377	26	30	75	14	84
Électricien	305	4	11	53	12	60
Mécanicien de machines fixes	263	4	3	47	22	70
Superviseur/Contremaitre de cours d'usine	395	32	7	37	18	45
Directeur d'usine et de production	578	63	4	36	29	99
Responsable de la maintenance de l'usine	204	4	3	32	12	32
Mécanicien de véhicules lourds	145	1	4	16	14	29
Responsable de l'environnement, de la santé et de la sécurité	108	55	1	14	3	19
Responsable des expéditions et de la logistique de transport	158	66	3	10	4	15
Gestionnaire de la production ou des inventaires	212	36	1	10	4	15
Soudeur	70	3	1	8	7	11
Total	8 002	648	191	833	406	1 208

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

Tableau 15 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois [SCIAN 3211] (population)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Opérateur d'équipements de sciage	2 732	156	48	299	230	533
Trieur, empileur, décanteur ou emballeur	1 547	226	99	219	97	352
Affuteur	862	145	27	78	49	152
Classificateur de bois	407	70	14	47	36	84
Responsable des ventes, représentation ou commerce international	238	67	1	15	7	23
Opérateur de séchoir	185	8	0	14	8	15
Mesureur de bois ou préposé à la balance	155	29	3	19	14	36
Responsable de l'optimisation du tronçonnage, du sciage ou du séchage	105	10	8	7	5	16
Total	6 231	711	200	698	446	1 211

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

Tableau 16 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué [SCIAN 3212] (population)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Opérateur de la ligne de jointage/assemblage ou pressage	112	38	8	16	8	22
Opérateur de la ligne de presse et séchage, d'équipements de dimensionnement ou recouvrement	140	4	3	11	10	22
Emballeur, entreposeur ou expéditeur	97	5	0	10	5	16
Inspecteur de panneaux	37	11	0	8	8	16
Opérateur de chaudière	26	1	1	4	1	5
Responsable de l'approvisionnement	18	5	0	1	3	4
Classificateur ou trieur de placages et contreplaqués	7	3	0	1	0	0
Opérateur d'écorceuse, de fraiseuse, de dérouleuse ou de trancheuse	40	4	0	0	4	4
Responsable de la préparation de la fibre, mise en forme des panneaux ou du contrôle qualité	7	0	0	0	0	0
Responsable du contrôle qualité des intrants chimiques ou technicien de laboratoire	14	3	0	0	0	0
Opérateur d'équipements de préparation de fibres, de décontamination ou de formation du matelas	11	0	0	0	0	0
Total	509	74	12	51	39	89

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

Tableau 17 Profil de la main-d'œuvre pour les métiers spécifiques à la 2^e transformation des produits de bois [SCIAN 3219] (population)

Métier	Nombre de travailleurs	Femmes	Immigrants	Nombre de postes vacants	Nombre de départs prévus avant 2023	Nombre d'embauches prévues avant 2023
Opérateur de machines à assembler	704	152	90	133	29	133
Opérateur de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller	447	89	26	51	26	90
Fabricant et installateur de plaques métalliques	212	8	16	51	7	15
Dessinateur, designer ou concepteur	197	104	4	32	3	21
Ébéniste	84	16	10	32	14	44
Responsable du façonnage, de la préparation des surfaces, de l'assemblage ou de la finition	129	29	15	23	7	18
Opérateur de machines à commandes numériques	129	41	14	18	4	25
Responsable du contrôle qualité en continu ou de l'optimisation des procédés	84	29	0	10	4	10
Estimateur de projet ou responsable des devis	79	33	1	10	3	12
Opérateur de machines pour la finition à plat	67	29	4	7	1	11
Installateur spécialisé	40	0	1	5	3	10
Gestionnaire de projet	41	12	1	4	1	7
Peintre	52	15	4	4	4	8
Responsable de l'emballage et de l'expédition	137	26	1	3	8	15
Coloriste	19	15	0	3	1	5
Responsable de la vision numérique et du débitage	16	0	0	1	1	1
Total	2 437	598	187	387	116	425

Note 1 : Certains répondants ayant indiqué un nombre de travailleurs total n'ont pas rempli les sections sur les travailleurs de genre féminin et les travailleurs issus de l'immigration. Il n'est donc pas possible de présenter les proportions de ces travailleurs par métier. Ces informations sont présentées uniquement à titre indicatif.

Note 2 : Les métiers pour lesquels moins de cinq travailleurs sont répertoriés ne sont pas présentés.

4.6 Formation initiale

Cette section présente, dans un premier temps, les tendances d'inscription et de diplomation des programmes considérés comme les plus importants pour l'industrie. Les données ont pu être obtenues grâce à la collaboration du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de l'Éducation.

Par la suite, l'analyse de l'adéquation entre les attentes des employeurs concernant le niveau d'études des candidats et le diplôme effectivement détenu est présentée pour chacun des métiers. À l'instar des sections précédentes, les données sont présentées selon les quatre types de métiers du secteur de la transformation du bois.

4.6.1 Tendances d'inscriptions et de diplomation dans les programmes d'études

Le tableau 18 présente l'évolution des inscriptions dans différents programmes d'études d'intérêt pour l'industrie de la transformation du bois.

Tableau 18 Évolution du nombre d'inscriptions dans certains programmes d'études pour la province de Québec

Nom du programme	Nombre de nouvelles inscriptions								
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Génie forestier ou science du bois (5375)	43	51	53	73	82	71	83	91	64
Technologie de la transformation des produits forestiers (190A0)	0	0	0	0	0	0	0	12	5
Affutage (R5073)	9	17	15	20	6	17	16	10	9
Classement des bois débités (R5208)	33	30	43	30	13	23	22	46	6
Ébénisterie (R5352)	482	442	519	437	439	475	356	317	301
Électromécanique de systèmes automatisés (R5281)	1 476	1 416	1 559	1 528	1 637	1 633	1 694	1 644	1 470
Mécanique industrielle de construction et d'entretien (R5260)	926	876	793	791	815	651	694	772	686
Mécanique d'entretien en commandes industrielles (R5006)	44	53	40	49	50	40	9	24	4
Mécanique spécialisée d'équipement lourd (R5353)	61	71	67	65	92	55	44	41	45
Sciage (R5088)	22	27	17	19	6	0	35	0	0
Soudage haute pression (R5234)	245	269	348	369	358	285	213	275	166
Soudage-montage (R5195)	1 588	1 772	1 735	1 766	1 854	1 645	1 461	1 387	1 292

Sources : MEQ, PSP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministérielles, système Charlemagne, données au 28 janvier 2021 ; MES, DSIG, portail informationnel, SOCRATE, données au 2 février 2021.

Dans un premier temps, l'analyse des tendances d'inscriptions, sans comparaison avec la diplomation, permet de faire ressortir plusieurs constats inquiétants pour l'industrie. D'abord, le programme de niveau technique le plus important pour l'industrie, soit la technique en transformation des produits forestiers, n'a connu aucune inscription durant une très longue période avant d'enfin former une cohorte en 2018-2019.

En ce qui concerne la formation professionnelle, les programmes d'études en sciage et en affutage arrivent à peine à démarrer des cohortes chaque année, avec une moyenne d'inscrits oscillant habituellement entre 10 et 30 dans les deux cas. Le programme en sciage n'a pu former aucune cohorte en 2018-2019 et 2019-2020, ce qui est particulièrement inquiétant.

Toujours pour la formation professionnelle spécifique au secteur, l'ébénisterie, un programme important pour la 2^e transformation des produits du bois, attire de moins en moins d'étudiants chaque année.

Pour leur part, les trois programmes d'études en mécanique, formant les différents types de mécaniciens nécessaires à l'industrie, connaissent une tendance d'inscriptions à la baisse. En termes d'inscriptions, le seul constat positif semble être l'intérêt envers les programmes universitaires de génie forestier ou de science du bois, qui connaissent un certain regain.

La tendance des inscriptions dans les programmes est un bon indicateur de l'attractivité des domaines d'études. Toutefois, l'analyse du nombre de diplômés demeure un meilleur indicateur en ce qui a trait à la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée provenant du réseau de l'éducation. Le tableau 19 présente donc les données sur le nombre de diplômés pour chacun des programmes.

Tableau 19 Évolution du nombre de diplômés dans certains programmes d'études pour la province de Québec

Nom du programme	Nombre de diplômés									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Génie forestier ou science du bois (5375)	45	30	25	23	36	44	43	61	69	ND
Technologie de la transformation des produits forestiers (190A0)	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affutage (R5073)	13	4	7	2	3	3	4	7	15	13
Classement des bois débités (R5208)	4	2	6	2	2	0	1	0	0	0
Ébénisterie (R5352)	318	345	325	257	227	251	207	280	255	202
Électromécanique de systèmes automatisés (R5281)	856	957	997	943	980	960	1 077	1 159	1 090	1 156
Mécanique industrielle de construction et d'entretien (R5260)	531	520	566	493	563	504	511	537	452	466
Mécanique d'entretien en commandes industrielles (R5006)	31	41	31	38	32	40	35	29	10	12
Mécanique spécialisée d'équipement lourd (R5353)	62	55	55	55	62	68	70	58	49	33
Sciage (R5088)	10	16	14	0	18	0	10	3	0	0
Soudage haute pression (R5234)	253	172	193	212	276	298	246	230	192	164
Soudage-montage (R5195)	1 076	1 058	950	935	1 120	1 079	1 068	1 132	1 020	971

Sources : MEQ, PSP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministérielles, système Charlemagne, données au 28 janvier 2021 ; MES, DSIG, portail informationnel, SOCRATE, données au 2 février 2021.

L'analyse des tendances de diplomation comparées aux inscriptions dans plusieurs programmes permet de dégager plusieurs constats importants. D'abord, le programme de génie forestier (ou science du bois) semble produire de plus en plus de diplômés, ce qui concorde avec l'augmentation du nombre d'inscriptions. De façon cohérente avec l'absence d'inscription durant une longue période, la technique en transformation des produits forestiers n'a, quant à elle, produit aucun diplômé depuis 2011, aggravant le manque de main-d'œuvre qualifiée disponible.

Autre constat inquiétant, le programme d'études professionnelles en classement des bois débités n'a produit qu'un seul diplômé au cours des cinq dernières années. Toutefois, comme les données montrent que le nombre d'inscrits varie d'ordinaire entre 10 et 35, dépendamment des années, le taux d'abandon est vraisemblablement élevé.

Le programme en sciage semble suivre cette même tendance avec uniquement trois diplômés au cours des trois dernières années. Ce programme avait pourtant réussi à attirer 35 inscrits à la rentrée 2017-2018. Malheureusement, ces inscrits ne se sont pas transformés en diplômés, du moins pas en 2019 ou 2020. De façon générale, les tendances de diplomation dans ces programmes sont presque toutes alarmantes pour l'industrie. Elles présagent une diminution de la main-d'œuvre qualifiée provenant du « cheminement classique », soit les programmes d'études professionnelles ou techniques menant au DEP ou au DEC. Les deux seules exceptions semblent être le programme en génie forestier et celui en électromécanique des systèmes automatisés, pour lesquels le nombre de diplômés tend à augmenter.

4.6.2 Niveau d'études idéal et détenu

Les tableaux 20 à 23 présentent l'adéquation entre le niveau d'études idéal selon les employeurs et le diplôme détenu par les employés. L'inadéquation est considérée comme étant modérée (en orange dans le tableau) quand l'écart entre le diplôme souhaité par la majorité des employeurs pour les personnes occupant un poste versus celui que les travailleurs possèdent atteint de 10 % à 15 %. Elle est considérée comme sévère (en rouge dans le tableau) lorsque la différence entre les attentes et la réalité s'élève à plus de 15 %.

L'analyse des résultats de l'enquête concernant les attentes minimums de formation des employeurs envers les différents postes et de l'état actuel de la situation révèle clairement le manque de main-d'œuvre qualifiée pour occuper l'ensemble des postes disponibles, sans parler du 10 % de postes vacants en moyenne. Les employeurs devaient évaluer le niveau de diplomation moyen de la main-d'œuvre qui occupe chaque poste et par la suite, le niveau de diplomation minimum nécessaire pour bien l'assumer, selon eux.

Sur les 47 postes pour lesquels suffisamment de données ont été collectées afin de présenter des analyses, le niveau moyen de formation des personnes en place n'atteint pas le minimum espéré par les employeurs (écart de 10 % et plus ; en orange dans les tableaux) pour 33 postes. L'inadéquation semble critique (écart de plus de 15 % ; en rouge dans les tableaux) pour 17 de ces 33 postes.

Tableau 20 Diplôme détenu et idéal pour les métiers généraux (en %)

Métier	Détenu/ Idéal	Aucun	DES	AEP	DEP	ASP	DEC	Certificat univ.	Bac	M. Sc./ Doctorat
Acheteur/Responsable de l'approvisionnement	Détenu	12	19	4	24	1	31	1	8	0
	Idéal	4	4	5	21	8	45	1	13	0
Conducteur de camions	Détenu	23	43	8	15	13	0	0	0	0
	Idéal	15	38	13	25	10	0	0	0	0
Directeur d'usine ou de production	Détenu	9	20	3	15	3	22	4	21	3
	Idéal	1	7	1	6	2	31	10	41	2
Électricien	Détenu	0	2	2	57	5	32	0	2	0
	Idéal	0	0	2	42	5	51	0	0	0
Électromécanicien	Détenu	3	5	3	70	6	13	0	0	0
	Idéal	0	2	3	65	6	24	0	0	0
Gestionnaire de la production ou des inventaires	Détenu	16	24	0	22	0	24	2	11	2
	Idéal	2	10	2	23	2	45	0	17	0
Mécanicien industriel	Détenu	9	4	4	77	0	6	0	0	0
	Idéal	0	0	0	79	4	16	0	0	0
Mécanicien de machines fixes	Détenu	11	11	11	49	18	2	0	0	0
	Idéal	4	5	7	63	18	4	0	0	0
Mécanicien de véhicules lourds	Détenu	15	15	5	63	3	0	0	0	0
	Idéal	0	3	8	85	5	0	0	0	0
Opérateur d'équipements de levage	Détenu	42	39	2	17	1	0	0	0	0
	Idéal	18	39	6	33	4	0	0	0	0
Responsable de la maintenance de l'usine	Détenu	20	9	5	42	0	22	0	2	0
	Idéal	4	2	1	40	2	44	1	5	0
Responsable des expéditions et de la logistique de transport	Détenu	8	28	4	24	0	28	4	6	0
	Idéal	6	13	0	14	4	50	8	5	0
Responsable de l'environnement, de la santé et de la sécurité	Détenu	6	11	2	11	0	33	11	22	3
	Idéal	0	3	2	8	3	41	19	24	0
Soudeur	Détenu	8	21	8	54	8	0	0	0	0
	Idéal	0	0	8	79	13	0	0	0	0
Superviseur/Contremaitre de cours d'usine	Détenu	28	46	1	16	1	7	0	1	0
	Idéal	6	22	4	33	0	31	2	1	0

Note 1 : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de 100 %.

Note 2 : Les métiers pour lesquels le nombre de répondants est inférieur à 3 ne figurent pas au tableau.

Tableau 21 Diplôme détenu et idéal pour les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois [SCIAN 3211] (en %)

Métier	Détenu/ Idéal	Aucun	DES	AEP	DEP	ASP	DEC	Certificat univ.	Bac	M. Sc./ Doctorat
Affuteur	Détenu	20	15	11	41	13	0	0	0	0
	Idéal	4	6	11	62	15	1	0	0	0
Classificateur de bois	Détenu	33	21	8	23	14	2	0	0	0
	Idéal	13	27	9	36	16	0	0	0	0
Mesureur de bois ou préposé à la balance	Détenu	6	17	4	57	4	13	0	0	0
	Idéal	0	6	12	58	10	15	0	0	0
Opérateur de séchoir	Détenu	28	28	8	26	4	4	2	0	0
	Idéal	6	28	14	38	10	2	2	0	0
Opérateur d'équipements de sciage	Détenu	57	37	0	4	0	1	0	0	0
	Idéal	22	46	5	22	3	2	0	0	0
Responsable des ventes, représentation ou commerce international	Détenu	5	18	0	20	0	33	9	13	2
	Idéal	2	8	0	15	0	47	8	19	2
Trieur, empileur, décanteur ou emballeur	Détenu	73	23	0	4	0	0	0	0	0
	Idéal	39	46	0	14	0	0	0	0	0

Note 1 : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de 100 %.

Note 2 : Les métiers pour lesquels le nombre de répondants est inférieur à 3 ne figurent pas au tableau.

Tableau 22 Diplôme détenu et idéal pour les métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué [SCIAN 3212] (en %)

Métier	Détenu/ Idéal	Aucun	DES	AEP	DEP	ASP	DEC	Certificat univ.	Bac	M. Sc./ Doctorat
Emballleur, entreposeur ou expéditeur	Détenu	44	44	0	11	0	0	0	0	0
	Idéal	33	56	0	11	0	0	0	0	0
Inspecteur de panneaux	Détenu	0	67	0	17	0	17	0	0	0
	Idéal	0	67	0	17	0	17	0	0	0
Opérateur de chaudière	Détenu	40	0	0	0	60	0	0	0	0
	Idéal	0	0	40	0	60	0	0	0	0
Opérateur de la ligne de jointage/assemblage ou pressage	Détenu	43	57	0	0	0	0	0	0	0
	Idéal	36	50	0	14	0	0	0	0	0
Opérateur de la ligne de presse et séchage, d'équipements de dimensionnement ou recouvrement	Détenu	0	86	0	14	0	0	0	0	0
	Idéal	0	86	0	14	0	0	0	0	0
Opérateur d'écorceuse, de fraiseuse, de dérouleuse ou de trancheuse	Détenu	20	80	0	0	0	0	0	0	0
	Idéal	0	100	0	0	0	0	0	0	0
Responsable de l'approvisionnement	Détenu	0	11	0	22	0	44	0	22	0
	Idéal	0	0	0	25	0	38	0	38	0
Responsable du contrôle de la qualité des intrants chimiques ou technicien de laboratoire	Détenu	25	0	0	0	0	25	0	50	0
	Idéal	0	0	0	25	0	25	0	50	0

Note 1 : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de 100 %.

Note 2 : Les métiers pour lesquels le nombre de répondants est inférieur à 3 ne figurent pas au tableau.

Tableau 23 Diplôme détenu et idéal pour les métiers spécifiques à la 2^e transformation des produits de bois [SCIAN 3219] (en %)

Métier	Détenu/ Idéal	Aucun	DES	AEP	DEP	ASP	DEC	Certificat univ.	Bac	M. Sc./ Doctorat
Coloriste	Détenu	22	56	0	22	0	0	0	0	0
	Idéal	0	38	13	50	0	0	0	0	0
Dessinateur, designer ou concepteur	Détenu	4	0	0	50	4	39	4	0	0
	Idéal	0	0	0	29	7	54	0	11	0
Ébéniste	Détenu	18	12	6	47	6	12	0	0	0
	Idéal	6	6	6	63	6	13	0	0	0
Estimateur de projet ou responsable des devis	Détenu	0	9	4	35	9	35	4	4	0
	Idéal	0	0	0	35	9	43	9	4	0
Fabricant et installateur de plaques métalliques	Détenu	40	40	0	20	0	0	0	0	0
	Idéal	40	40	0	20	0	0	0	0	0
Gestionnaire de projet	Détenu	0	0	0	27	0	20	13	40	0
	Idéal	0	0	0	13	0	27	27	33	0
Grutier	Détenu	25	25	0	50	0	0	0	0	0
	Idéal	25	25	0	50	0	0	0	0	0
Installateur spécialisé	Détenu	0	0	0	100	0	0	0	0	0
	Idéal	0	0	0	100	0	0	0	0	0
Opérateur de machines à assembler	Détenu	60	34	0	6	0	0	0	0	0
	Idéal	38	35	6	21	0	0	0	0	0
Opérateur de machines à commandes numériques	Détenu	45	20	0	20	0	10	5	0	0
	Idéal	30	25	0	30	5	10	0	0	0
Opérateur de machines à scier, raboter, façonner, percer, poncer, plier ou coller	Détenu	49	36	2	11	0	2	0	0	0
	Idéal	23	51	2	21	0	2	0	0	0
Opérateur de machines pour la finition à plat	Détenu	43	43	0	14	0	0	0	0	0
	Idéal	26	48	7	15	0	4	0	0	0
Peintre	Détenu	46	15	0	31	8	0	0	0	0
	Idéal	38	15	0	31	15	0	0	0	0
Responsable de la vision numérique et du débitage	Détenu	29	29	14	0	14	0	0	14	0
	Idéal	14	0	0	0	14	43	14	14	0
Responsable de l'emballage et de l'expédition	Détenu	41	38	3	9	0	6	0	3	0
	Idéal	18	52	0	18	3	3	3	3	0
Responsable du contrôle qualité en continu ou de l'optimisation des procédés	Détenu	10	21	3	17	0	21	3	24	0
	Idéal	3	10	0	3	0	48	7	28	0
Responsable du façonnage, de la préparation des surfaces, de l'assemblage ou de la finition	Détenu	33	27	7	27	0	7	0	0	0
	Idéal	7	40	0	40	7	0	0	7	0

Note 1 : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de 100 %.

Note 2 : Les métiers pour lesquels le nombre de répondants est inférieur à 3 ne figurent pas au tableau.

Dans les métiers généraux, huit postes semblent critiques, particulièrement les superviseurs ou contremaitres de cours d'usine. Pour deux employeurs sur trois, ce poste nécessite minimalement une formation professionnelle (33 %) ou collégiale (31 %). Toutefois, il semble qu'environ 74 % de la main-d'œuvre en place détient un diplôme d'études secondaires ou ne possède aucun diplôme. La main-d'œuvre qualifiée pour le poste de responsable de la maintenance de l'usine semble également rare. Près d'un employeur sur deux croit que la formation minimale pour occuper ce poste est un diplôme d'études collégiales. Néanmoins, moins de 25 % de la main-d'œuvre en place atteint ce niveau. Le tableau 20 présente le détail pour l'ensemble des postes généraux.

Le manque de qualification le plus critique touchant les métiers spécifiques aux Scieries et préservation du bois semble concerner les affuteurs, les opérateurs d'équipements de sciage et les trieurs, empileurs, décanteurs ou emballeurs. Cela est cohérent avec les données présentées plus tôt, puisque les diplômés des programmes de sciage, d'affutage et de classification des bois sont en forte diminution et parfois même inexistantes depuis les dernières années. Pour les affuteurs, seul un employeur sur cinq croit qu'un employé ayant un diplôme inférieur au DEP pourra maîtriser les tâches du poste. Cependant, près d'un employé sur deux actuellement en poste n'atteint pas ce niveau de qualification minimal (DEP). Considérant la quasi-absence de diplômés des dernières années, il y a fort à parier que l'écart entre les attentes de qualification et les travailleurs en poste comme affuteur tendra à augmenter. Pour ce qui est des opérateurs d'équipements de sciage et des trieurs, empileurs, décanteurs ou emballeurs, plus de deux employeurs sur trois semblent croire qu'un diplôme d'études secondaires est suffisant pour occuper le poste. Il demeure que dans les deux cas, plus de la moitié des travailleurs en poste (57 % et 73 % respectivement) ne détiennent aucun diplôme.

La plus petite taille de l'échantillon des métiers spécifiques à la Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué permet plus difficilement de faire ressortir des constats éloquentes. Il semble tout de même que le poste de responsable à l'approvisionnement représente celui où la formation des travailleurs en place soit la moins en adéquation avec les attentes, puisque 38 % des employeurs espèrent un diplômé universitaire, alors qu'uniquement 22 % possèdent ce type de diplôme.

Finalement, pour les autres activités de 2^e transformation, il semble que les postes de coloriste, d'ébéniste, de responsable de la vision numérique et du débitage et de responsable du contrôle qualité soient les quatre présentant la plus forte inadéquation des qualifications. Pour le métier de coloriste, près de deux employeurs sur trois espèrent un employé détenant une formation de niveau professionnel. Cependant, le niveau de diplomation de 78 % de la main-d'œuvre ne dépasse pas le diplôme d'études secondaires. La formation souhaitée d'un ébéniste est sans contredit le DEP en ébénisterie (63 %) et même, une qualification supérieure, dans une proportion non négligeable des cas (19 %). Toutefois, plus du tiers de la main-d'œuvre en place possède un niveau de diplomation moindre au DEP. Cet écart tendra également à se creuser avec la diminution flagrante de diplômés en ébénisterie constatée au cours des dix dernières années. En ce qui concerne le poste de responsable de la vision numérique et du débitage, 86 % des employeurs espèrent un diplôme supérieur au DEP, le plus populaire étant le DEC (43 %). Toutefois, près des 2/3 de la main-d'œuvre en place possèdent un diplôme inférieur au DEP. De la même façon, pour les responsables du contrôle qualité ou de l'optimisation des procédés, 84 % des employeurs souhaitent un diplôme supérieur au DEP. Malheureusement, plus de la moitié de la main-d'œuvre en place ne possède qu'un DEP (17 %) ou un diplôme inférieur à celui-ci (34 %).

Globalement, pour le secteur dans son ensemble, on constate une très forte inadéquation entre le niveau idéal de formation pour occuper les différents postes et le niveau actuel de formation des travailleurs en place.

CONCLUSION

Après avoir traversé une crise de 2006 à 2010, le secteur de la transformation du bois est maintenant en plein essor. L'engouement pour les produits issus de la transformation du bois est plus présent que jamais, notamment grâce aux innovations des dernières années (ex. : structure en bois pour des bâtiments allant jusqu'à 12 étages) et en raison de l'aspect écologique du matériau. Le plus grand défi pour le développement de l'industrie est dorénavant le manque de main-d'œuvre qualifiée apte à pourvoir l'ensemble des emplois de qualité en transformation du bois. L'enquête permet de documenter ce phénomène de rareté critique de main-d'œuvre dans l'industrie de la transformation du bois. Elle confirme que plus de 10 % des postes spécifiques à la transformation du bois demeurent vacants, soit près de 2 000 emplois actuellement à pourvoir. À ceux-ci s'ajoutent les postes vacants de nature administrative, qui ne sont pas inclus dans l'enquête. En présumant que leur taux de vacance est similaire, le nombre de postes non pourvus dans l'ensemble de l'industrie se situe entre 2 800 et 3 000. De plus, cette situation tendra à se détériorer considérant la forte proportion de la main-d'œuvre approchant de la retraite, soit tout près de 6 % des travailleurs qui quitteront leur emploi d'ici la fin de 2022, soit environ 1 700 départs de plus.

Il est important de souligner à nouveau l'absence de nouveaux diplômés collégiaux en transformation du bois sur une période prolongée. Les techniciens en transformation du bois représentent une main-d'œuvre polyvalente et essentielle pour l'industrie, puisqu'ils peuvent occuper plusieurs postes clés (superviseur, contremaître, contrôle qualité, vente, etc.). L'absence de diplômés dans ce programme d'études est donc particulièrement alarmante pour la disponibilité actuelle et à venir de main-d'œuvre qualifiée.

Afin de résumer l'ensemble des autres situations les plus critiques, le tableau synthèse des résultats de l'enquête (tableau 24) offre une analyse condensée des constats les plus problématiques pour l'industrie. Il se concentre sur les 22 métiers où l'on trouve un bassin significatif d'emplois (minimum 50) et dont **plus de 10 % des postes sont vacants**. À ces métiers ont été ajoutés ceux représentant une quantité importante de postes vacants en termes absolus (plus de 50 postes vacants), mais dont la proportion pouvait ne pas dépasser les 10 %. Les tendances de diplomation présentées sont celles pour l'ensemble des programmes qualifiant pouvant mener à ces métiers. Si plus d'un programme est considéré comme qualifiant pour un poste, la somme des diplomations de l'ensemble des programmes est calculée pour établir la tendance. Afin d'isoler l'effet de la COVID-19, les tendances de diplomation sont présentées pour 2019 (pré-COVID) et pour 2020 (pendant la COVID).

Tableau 24 Tableau synthèse des résultats les plus critiques ressortant de l'enquête

Métier	Nombre de travailleurs	Nombre de postes vacants	% de postes vacants	Diplôme en adéquation	Tendance de diplomation 2011-2019	Tendance de diplomation 2011-2020
Ébéniste	84	32	28 %	Non	- 41 %	- 55 %
Fabricant et installateur de plaques métalliques	212	51	19 %	Oui	- 61 %	- 81 %
Inspecteur de panneaux	37	8	18 %	Oui	Aucun depuis 2016	Aucun depuis 2016
Conducteur de camions	400	85	18 %	Oui	- 8 %	- 36 %
Électromécanicien	377	75	17 %	Oui	+ 20,8 %	- 20,8 %
Opérateur de machines à assembler	704	133	16 %	Non	Aucune formation	Aucune formation
Responsable du façonnage, de la préparation des surfaces, de l'assemblage ou de la finition	129	23	15 %	Non	- 41 %	- 55 %
Mécanicien de machines fixes	263	47	15 %	Non	- 10 %	- 31,3 %
Électricien	305	53	15 %	Non	+ 20,8 %	- 20,8 %
Dessinateur, designer ou concepteur	197	32	14 %	Non	- 3,9 %	- 5,7 %
Responsable de la maintenance de l'usine	204	32	13 %	Non	+ 21 %	+ 11 %
Mécanicien industriel	867	130	13 %	Non	+ 21 %	- 21 %
Opérateur de la ligne de jointage/assemblage ou pressage	112	16	13 %	Non	- 13 %	- 32 %
Trieur, empileur, décanteur ou emballeur	1547	219	12 %	Non	Aucun depuis 2016	Aucun depuis 2016
Opérateur de machines à commandes numériques	129	18	12 %	Non	- 13 %	- 32 %
Responsable de l'environnement, de la santé et de la sécurité	108	14	11 %	Oui	+ 25,7 %	- 17,1 %
Mesureur de bois ou préposé à la balance	155	19	11 %	Oui	Aucun depuis 2016	Aucun depuis 2016
Estimateur de projet ou responsable des devis	79	10	11 %	Oui	- 3,9 %	- 5,7 %
Opérateur d'équipements de sciage	2 732	299	10 %	Non	Aucun depuis 2017	Aucun depuis 2017
Affuteur	862	78	8 %	Non	Moins de 10	Aucun en 2020
Acheteur/Responsable de l'approvisionnement	2 678	203	7 %	Non	ND	ND
Opérateur d'équipements de levage	1242	77	6 %	Non	Aucune formation	Aucune formation

Note 1 : Le terme diplôme en adéquation réfère aux résultats présentés plus tôt concernant les attentes des employeurs en termes de diplômes possédés par les individus afin d'être qualifiés pour occuper un poste versus ceux réellement détenus par la moyenne des travailleurs occupant ces postes.

Note 2 : Une trop grande variété de formations peut mener au poste d'acheteur/responsable de l'approvisionnement afin de pouvoir calculer des tendances claires.

L'analyse du tableau permet de constater que plusieurs postes sont particulièrement problématiques. Pour les métiers dont le niveau de diplomation idéal selon les employeurs est le diplôme d'études secondaires ou aucun diplôme (ex. : inspecteur de panneaux), les efforts devront se concentrer sur une démarche de valorisation de métiers afin que davantage d'individus s'y intéressent. Également, comme plusieurs notions en lien avec ces postes ne sont pas enseignées dans les programmes de formation actuellement disponibles, d'où la préférence pour le DES, le développement de formations de courte durée (ex. : AEP) sera à prioriser, en collaboration avec l'industrie.

Pour les métiers dont le niveau de diplomation des personnes en emploi est en adéquation avec les attentes des employeurs et pour lesquels le nombre de diplômés augmente (ex. : électromécanicien), il faudra poser des actions afin de rendre le secteur de la transformation du bois plus attractif, pour que les finissants de ces programmes s'y intéressent afin d'entreprendre leur carrière. Une campagne de valorisation des métiers de la transformation du bois, voire de l'ensemble des métiers lié à la filière forestière, conjointement avec ForêtCompétences, serait à envisager. Les entreprises auront également leur rôle à jouer sur l'attractivité du secteur. Elles devront entre autres offrir des postes qui correspondent mieux aux attentes de la plus jeune génération, notamment en termes de conciliation travail-famille, un aspect très important pour ces travailleurs.

Pour les métiers dont le niveau de diplomation des personnes en emploi est en adéquation avec les attentes des employeurs, mais pour lesquels le nombre de diplômés est en baisse, les initiatives devront se centrer autour de la promotion et du recrutement d'étudiants dans les programmes de formation appropriés. Notamment, des projets de formation incluant une forme de rémunération pour les étudiants devront être mis rapidement en place (ex. : COUD). Ces initiatives devront être conjointes avec les centres de formation détenant les compétences appropriées. Elles devront également passer par une mobilisation des orienteurs scolaires et des décideurs pour redonner plus de place aux formations menant aux métiers de la transformation du bois, qui font partie intégrante de l'ADN québécois.

Finalement, pour les métiers dont le niveau de diplomation n'est pas en adéquation avec les attentes des employeurs, en plus d'être en rareté de main-d'œuvre, le déploiement de programmes de formation continue ou de formation de courte durée (AEP ou AEC) devra être priorisé. Les programmes de courte durée devront recevoir davantage de financement public, car ils permettent de répondre à un besoin immédiat de l'industrie et sont plus attrayants pour une clientèle moins intéressée par des cours « de base » qui ne sont pas orientés vers des compétences immédiatement utilisables en emploi. Ces programmes devront bien sûr être accompagnés de la promotion appropriée afin d'intéresser les étudiants au secteur.

Les programmes de formation de courte durée (COUD), mis en place au cours de la dernière année par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui permettent de rémunérer les étudiants durant la formation, représentent une avenue très prometteuse à exploiter davantage. Le financement qui leur est accordé devra être renouvelé, voire bonifié, chaque année, afin de soutenir ces initiatives. Ces programmes sont à la fois attractifs pour les étudiants en raison de la rémunération et intéressants pour l'industrie, car leur contenu est spécifiquement orienté pour répondre à un besoin exprimé par les entreprises d'une région.

Plus spécifiquement, la mise en place de plusieurs programmes précis de courte durée semble prioritaire. D'abord, un programme destiné aux inspecteurs ou classificateurs de panneaux semble essentiel, puisque le DEP en classification du bois est inactif depuis déjà plusieurs années. Pour les mêmes raisons, une formation de courte durée en affutage serait pertinente en raison des inscriptions quasi inexistantes au programme dans sa forme actuelle. Autrement, des AEP pour les opérateurs d'équipements de sciage, opérateurs d'équipements de levage ou opérateurs de machines à assembler seraient toutes pertinentes, et ce, encore plus si elles sont spécifiques aux réalités de l'industrie de la transformation du bois. Finalement, une AEC en transformation des produits du bois semble être une avenue prioritaire à développer, considérant l'absence d'inscription au programme d'études techniques dans son format actuel.

Pour l'ensemble de ces initiatives, il sera important de porter une attention particulière à la main-d'œuvre féminine, immigrante et autochtone, car l'enquête permet de faire ressortir qu'il s'agit de bassins sous-représentés dans l'industrie. Comme le Québec est entré dans une période de rareté de main-d'œuvre depuis plusieurs années et que les diplômés dans les programmes clés pour l'industrie sont insuffisants ou simplement inexistant, des mesures devront être prises afin d'accueillir et d'intégrer rapidement plus de travailleurs étrangers, et ce, avec ou sans spécialisation, compte tenu du nombre de postes à pourvoir. Des formations de courte durée pourront être développées pour mieux former, mais aussi mieux intégrer ces nouveaux arrivants dans les entreprises.

Dans le même ordre d'idées, les communautés autochtones devront être priorisées dans les stratégies de recrutement et de rétention des entreprises du secteur. Les habitants des communautés autochtones sont déjà enracinés dans les régions d'importance pour l'industrie de la transformation du bois et représentent un bassin de main-d'œuvre à fort potentiel, actuellement sous-représenté dans les entreprises, souvent non pas par manque de volonté, mais par manque de savoir-faire en gestion de la diversité culturelle pour rendre les conditions d'emplois favorables à leur épanouissement. À cet effet, des formations destinées aux gestionnaires et superviseurs en place dans les entreprises sur les bonnes pratiques en attraction et rétention de main-d'œuvre diversifiée pourraient être pertinentes.

Pour conclure, il est important de rappeler encore une fois que les enjeux liés au recrutement, à la rétention et au développement des compétences de la main-d'œuvre devraient constituer les préoccupations premières de l'industrie pour les années à venir. L'essor, ou dans certains cas, la survie, des entreprises en transformation du bois est directement lié à leur capacité à attirer des candidats de qualité et à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre en place. L'automatisation et la modernisation des installations sont une solution partielle à la situation, mais elle ne règlera pas le manque de main-d'œuvre dans l'industrie. Au contraire, elle augmentera le besoin pour certains postes nécessitant une main-d'œuvre plus hautement qualifiée (diplôme collégial ou universitaire).

L'enquête réalisée aura permis de dresser un portrait précis de la situation concernant le manque de main-d'œuvre dans l'industrie ainsi que les écarts de qualification des personnes en poste. Afin d'éviter que la situation déjà critique ne se détériore davantage, des actions concertées de l'ensemble des partenaires (industrie, syndicats, Emploi-Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Éducation, etc.) sont nécessaires immédiatement. Par sa mission, Formabois semble l'acteur clé tout désigné pour relever ce défi de concertation, de valorisation des métiers et de développement des compétences, tous des facteurs qui seront essentiels à l'essor de l'industrie!